

Cahiers Voltaire



11

bibliopola.ch

Pour commander
nos publications
en ligne, visiter

bibliopola.ch

bibliopola.ch

bibliopola.ch

bibliopola.ch

bibliopola.ch

bibliopola.ch

bibliopola.ch

CAHIERS VOLTAIRE

11



Cahiers Voltaire

Revue annuelle de la

SOCIÉTÉ VOLTAIRE

11

Ferney-Voltaire

2012

Rhône-Alpes^{Région}

Revue publiée avec le concours
de la Région Rhône-Alpes

La Société Voltaire
bénéficie du soutien du
Centre national du livre

Nous remercions le Centre international d'étude du XVIII^e siècle (Ferney-Voltaire)
et le Centre de recherche sur les sciences de la littérature française
(Université Paris Ouest Nanterre La Défense) de leur participation.

La préparation de ce numéro a été facilitée par
les services de la Bibliothèque de Genève
et de l'Institut et Musée Voltaire.

Correspondance, manuscrits, ouvrages pour compte rendu

Cahiers Voltaire, BP 44, F-01212 Ferney-Voltaire cedex, courriel cahiers@societe-voltaire.org

Les ouvrages pour compte rendu doivent être envoyés sans dédicace personnelle.

© Société Voltaire et Centre international d'étude du XVIII^e siècle 2012

Diffusé par Aux Amateurs de Livres International
62 avenue de Suffren, 75015 Paris, France,
pour le Centre international d'étude du XVIII^e siècle,
BP 44, 01212 Ferney-Voltaire cedex, France

ISBN 978-2-84559-096-0

ISSN 1637-4096

Imprimé en France

Actualités



«Je saisis les offres d'amitié que vous me faites pour vous demander une grâce. C'est de vouloir bien, Monsieur, m'instruire de la vérité, si on la peut découvrir dans l'horrible aventure des Calas. Deux des enfants de ce malheureux sont dans mon voisinage. Ils attestent le ciel et la terre. Ils émeuvent tous les esprits. Ils jurent que leur père était innocent, que c'était le plus doux des hommes et le meilleurs des pères. Il a, disent-ils, crié au ciel jusqu'au dernier moment contre la fureur superstitieuse dont il était la victime. Il a pardonné à ses juges. Le dominicain qu'on avait mis auprès de lui, dit qu'il voudrait mourir aussi saintement que cet infortuné. On ne lui a pu confronter aucun témoin oculaire. Il paraît physiquement impossible qu'il ait pu pendre son fils dans les circonstances où on le suppose. Cinq juges ont opiné à l'absoudre, les huit autres étaient des pénitents blancs, séduits et enivrés de l'horrible superstition d'un peuple insensé qui mettait le pendu au nombre des martyrs. Un seul de ces huit juges qui aurait écouté la raison en se rangeant à l'opinion des cinq juges raisonnables, aurait sauvé la vie à un innocent. Voilà, Monsieur, ce qu'on dit, ce qu'on écrit, et qui remplit tous les étrangers d'indignation et de pitié. On se rappelle tant de jugements iniques qui ont égorgé l'innocence, avec le poignard de la justice. On crie que nous sommes une nation odieuse, intolérante, superstitieuse, aussi atroce que frivole, qui passe des Saint-Barthélemy à l'opéra-comique, qui sait rouer des innocents, et qui ne sait combattre ni sur mer ni sur terre. J'entends avec douleur tous ces reproches affreux. Le silence du parlement dans une occasion où il devrait publier son arrêt motivé, ferme la bouche à quiconque veut soutenir l'équité de son jugement. Enfin, Monsieur, je vous supplie de me dire une vérité qui importe au genre humain.»

Lettre de Voltaire à Balthazar Espeir de Chazel
du 27 mars 1762, D10391

Éphémérides pour 2012

Lancée en 2004, la rubrique des éphémérides voltairiennes en est à sa neuvième série : on trouvera ici réunis, mêlés quant aux années, mais rangés par mois et quantièmes, des faits, événements ou anecdotes d'années en 02, 12, 22, 32, etc. intéressant diversement la vie et l'œuvre de Voltaire et son histoire posthume. Ont contribué à ces éphémérides 2012 : Roger Bergeret, Laurence Daubercies, Pierre Leufflen, André Magnan et Anne Soprani.

Dans l'esprit récréatif et vulgarisant de la rubrique, les références bibliographiques ont été omises ; mais les données fournies devraient permettre de remonter assez facilement aux sources ou aux outils usuels. Les textes cités ont par ailleurs été modernisés.

La chasse est ouverte pour les éphémérides du prochain numéro de notre revue. Merci à tous ceux qui voudront bien apporter à la collecte 2013 des éléments datés tenant aux années en 3 (idéalement de 1703 à 2003) intéressant la vie et la survie de Voltaire, qu'il s'agisse de faits, de références ou de citations.

Le choix initial des dates conditionnant les équilibres internes et la mise au point de la rubrique, prière d'envoyer au plus tôt les références ou contributions proposées à ephemerides@societe-voltaire.org.

Janvier

Le 1^{er} janvier 1722 mourut à Paris, à l'âge de soixante-douze ans, François Arouet, le père de Voltaire dans l'ordre légal et familial – mais Voltaire eut ses raisons, comme on sait, de récuser cette filiation, se croyant né des œuvres d'un certain M. de Rochebrune, mousquetaire, rimeur à ses heures (et décédé quant à lui en 1719). Dans le testament de l'ancien receveur de la cour des comptes, le cadet des Arouet est lourdement désavantagé par rapport à son frère et à sa sœur : sa part d'héritage est neutralisée, bloquée jusqu'à ses trente-cinq ans, sur fond de réprobation voire de mépris, au moins de suspicion sur ses mérites et son devenir. Un fils poète, mouton noir à cinq pattes, doit être mis à l'épreuve. Huit ans plus tard, on constatera par bonne procédure que le sieur Arouet de Voltaire, « loin de dissiper son bien [en faisant des dettes], l'a au contraire augmenté ». Déjà nanti, rentré dans ses droits, Voltaire voudra être plus riche encore, très riche, pour rester libre de toutes contraintes, aussi *indépendant* qu'il pourrait l'être – « roi chez moi », dira-t-il un jour. Mais il jouera toujours parmi les siens, nièces, neveux et petits-neveux, le parfait *pater familias*, dotant, pensionnant et léguant, plus généreusement que le notaire Arouet.

*

Le 12 janvier 1772 on vit se présenter une dernière fois à la grille du château, en famille, les malheureux Sirven, ces protestants cévenols injustement accusés de meurtre, secourus par Voltaire, réfugiés à Genève depuis dix ans, et dont la condamnation par contumace au Parlement de Toulouse venait tout juste d'être annulée. C'était leur dernière visite avant leur retour à Castres. Une lettre y fait écho le lendemain, adressée à l'épouse du pasteur de la chapelle hollandaise de Paris, « Madame Duvoisin » *alias* Nanette Calas, la cadette des enfants de Jean, que le patriarche avait prise en amitié à son passage à Ferney, avec toute la famille, deux ans plus tôt. Janvier 1772, juillet 1770, les deux scènes se fondent dans la transparence d'une justice rétablie :

Cette lettre, Madame, sera pour vous, pour Monsieur Duvoisin, et pour Madame votre mère. Toute la famille Sirven se rassembla chez moi hier, en versant des larmes de joie. Le nouveau parlement de Toulouse venait de condamner les premiers juges à payer tous les frais du procès criminel ; cela est

presque sans exemple. Je regarde ce jugement, que j'ai enfin obtenu après tant de peines, comme une amende honorable. La famille était errante depuis dix années entières. Elle est, ainsi que la vôtre, un exemple mémorable de l'injustice des hommes. Puisse Madame Calas, ainsi que tous ses enfants, goûter toute leur vie un bonheur aussi grand que leurs malheurs ont été cruels! Puisse votre vie s'étendre au-delà des bornes ordinaires, et qu'on dise après un siècle entier: *Voilà cette famille respectable, qui a subsisté pour être la condamnation d'un parlement qui n'est plus!* Voilà les vœux que fait pour elle le vieillard qui va bientôt partir de ce monde.

*

Le 16 janvier 1782, Nicolas Ruault, le principal assistant de Beaumarchais dans la préparation de l'édition de Kehl, découvre les lettres de Voltaire à Mme Du Deffand, dont le prince de Beauvau a fait remettre au « patron » une copie manuscrite: « C'est un morceau friand; quel coloris! quel charme! » De quoi justifier l'annonce de la publication de la correspondance comme faisant partie de l'œuvre même: « Voltaire sera encore un maître en *épistoles*. Saint Paul aux Corinthiens, et Voltaire aux philosophes sont deux grands écrivains épistolaires, personne ne le niera. » Il va quelque peu déchanter, et il y reviendra le 19 février, après avoir lu discrètement chez le prince « une douzaine » de lettres de Mme Du Deffand écrites en réponse:

Elles ne sont pas merveilleuses, si je dois en juger par cet échantillon; on pourrait même dire, à toute rigueur, que c'était une bégueule: elle crie contre les philosophes à la manière de Fréron; elle écrivait à son *cher Voltaire* qu'elle ne pouvait les aimer parce qu'ils gâtaient *leur* morale, etc. Je ne comprends pas, d'après cela, comment Voltaire a pu se déterminer à lui écrire tant de fois: *vosre belle imagination, vosre sens droit, vosre excellent jugement, les lettres que je reçois de vous font le charme de ma retraite*, etc. Ou plutôt je comprends que Voltaire avait peu de personnes à Paris qui lui écrivissent ou qui osassent lui écrire certains détails de la cour et de la ville, comme faisait cette dame, liée avec tout ce que la cour et la ville avaient de plus recommandable; il la ménageait, il l'encourageait par des mots et des phrases, en lui faisant des compliments qu'elle ne méritait guère. Il est triste, mon cher monsieur, de ne voir des deux parts, dans ce commerce, que de l'hypocrisie.

Que faire des cent cinquante-deux lettres retrouvées de Voltaire? On les inclura naturellement dans l'édition: selon quel « arrangement »? Ruault voudrait les donner à lire regroupées « de suite », dans leur continuité propre, c'est aussi l'avis de M. de Condorcet, et probablement de Beaumarchais lui-même. Decroix prône quant à lui l'ordre chronologique intégral. Mais ne risque-t-on pas, ce faisant, d'y mettre « une confusion horrible, un galimatias désagréable »? « Telle lettre, objecte Ruault, ne peut être bien entendue que par celle qui la précède ou qui la suit: si on la coupe par une suite de lettres adressées à dix autres personnes dans le même mois, tout l'esprit, tout l'intérêt a disparu! Il y a les trois quarts à perdre pour le lecteur! » La ligne Decroix finira par prévaloir pour la correspondance générale, ne laissant à part, pour être lues « de suite », que les trois grandes correspondances à deux voix, avec Frédéric, Catherine II et d'Alembert – plus un « bouquet de roses » délicieusement apprêté: un volume entier de « lettres en vers et en prose ».

*

Je certifie que j'ai tué en diverses fois plusieurs serpents, en mouillant un peu avec ma salive un bâton ou une pierre, et en donnant, sur le milieu du corps du serpent, un petit coup, qui pouvait à peine occasionner une petite contusion. 19 janvier 1772. FIGUIER, *chirurgien*.

De ce chirurgien Figuiier dont on lit le certificat au début de l'article « Serpent » des *Questions sur l'Encyclopédie*, on ne sait rien: c'est peut-être dommage, mais pas forcément. Quand on sait que ce trait d'histoire naturelle se trouve déjà dans Aristote, Pline, Lucrèce, Avicenne, Gallien et autres, tous auteurs et textes familiers à Voltaire, qui s'y réfère à l'occasion, on se dit que l'intervention historique d'un chirurgien contemporain n'était pas ici d'une absolue nécessité. Il se trouve que ce même certificat ici produit par l'auteur principal des *Questions sur l'Encyclopédie*, le célèbre ermite du mont Krapack, sera

de nouveau invoqué et cité, cinq ans plus tard, sous la plume d'un ami inconnu dudit ermite, auteur de la diatribe *Un chrétien contre six juifs* et grand contempteur des miracles bibliques : « Vous parlez d'enchanter les serpents. Vraiment, monsieur, rien n'est plus commun. Mon intime ami rapporte lui-même le certificat d'un fameux chirurgien d'un village assez voisin de son château. Voici ce certificat : « Je certifie que j'ai tué en diverses fois plusieurs serpents... », etc. etc. Même date, même signature : « FIGUIER, chirurgien ».

Or, après deux siècles de travaux érudits sur le pays de Gex, au vu des données professionnelles et autres réunies sur le petit monde gessien de Voltaire, force est de constater que l'existence historique d'un chirurgien Figuier demeure douteuse, alors que son existence fictive est plausible, et que l'effet performatif de son certificat est évident, d'une *réalisation* immédiatement sensible, d'une *autorité* dont on se défend mal d'abord. Ce qui tendrait à prouver que le vrai sujet n'est pas, à bien raisonner, les serpents, la salive, Adam et Ève, les thaumaturges et les sorciers, mais la question préjudicielle de la *créance*, des fondements de la certitude, donc du réel. Pouvoir parlant de la salive ou pouvoir de la parole salivée ? À qui croire ou accroire, à qui se fier, un 19 janvier 1772 ou tout autre jour, à tout autre moment ? Et si Figuier n'était qu'un sot fieffé, suffisant et superstitieux ? On ne sort d'aporie qu'avec le vieil ermite en personne – du pur Voltaire, on entend sa voix, projetant jusqu'à nous son éphéméride du serpent :

Nous sommes dans l'hiver, au 19 janvier : c'est le temps où les serpents restent chez eux. Je ne puis en trouver au mont Krapack ; mais j'exhorte les philosophes à cracher sur tous les serpents qu'ils rencontreront en chemin, au printemps. Il est bon de savoir jusqu'où s'étend le pouvoir de la salive de l'homme.

*

Le 24 janvier 1712 naquit celui qui allait devenir roi de Prusse sous le nom de Frédéric II. Des trois anniversaires royaux qu'il vit célébrer à Berlin, Voltaire n'en fête aucun. Ni dîner, ni revue, ni bal. En 1751, il est en disgrâce : un vilain procès de finance, qu'on va juger, l'a discrédité. En 1752, reclus près d'un poêle rouge chez une dame Bock, il boude la cour, malade ou soi-disant tel. En 1753, il est aux abois, humilié par la « brûlure » publique de son *Akakia*, terré chez le père d'un de ses secrétaires, préparant déjà sa retraite de Prusse. On le retrouve un an plus tard en Alsace, sur la frontière où il est tombé « entre deux rois le cul par terre ». Il rumine son désastre fédéricien, espérant un retour à Paris qu'on lui refusera. Il a redemandé à sa nièce les lettres qu'elle a reçues de lui depuis trois ans. Son hiver se passe à réécrire soigneusement ces lettres de Berlin, à les dramatiser en pseudo-mémoires, à les ajuster pour en tirer « une histoire en lettres » – et un Anti-Frédéric posthume. Hasard, malice ou secret hommage à la nièce aimée, partenaire de sa revanche, il posera la plume le 24 janvier 1754, exactement au « jour de naissance » de son ancien Salomon du Nord : « J'ai fini la rédaction de nos lettres. Je voudrais un jour revenir de l'autre monde pour en voir l'effet, mais vous le verrez peut-être un jour. Adieu, vivez et m'aimez. »

*

26 janvier 1762. Dans une lettre aux d'Argental, Voltaire s'indigne de la guerre ranimée entre jésuites et jansénistes. L'année 1762 va marquer un tournant : les premiers arrêts contre les jésuites seront pris en avril et en août. En attendant, le patriarche se déchaîne contre ces batailles de chiens des rues : « Les jésuites et les jansénistes continuent à se déchirer à belles dents. Il faudrait tirer à balles sur eux, tandis qu'ils se mordent, et les aider eux-mêmes à purger la terre de ces monstres ». Vœu d'une violence inouïe, à peine avouable à un ami, ce qu'il a dû sentir en l'exprimant, d'où le soudain dégageant sur la santé défaillante, son excuse ordinaire : « Vous me trouverez peut-être un peu sévère dans ce moment, mais c'est que la fièvre me prend, et je vais me coucher pour adoucir mon humeur ».

*

Les envois de l'*Extrait des sentiments de Jean Meslier* imprimé par Cramer ont dû commencer dès la fin

de janvier 1762 : une lettre du 4 février à Damilaville en mentionne déjà trois par des postes différentes. Ce fut l'un des événements intellectuels de l'année 1762. Après avoir circulé clandestinement depuis les années 30, le *Mémoire* manuscrit du célèbre curé athée et révolté devenait *un livre* – « voltairisé », on le sait, rabattu sur les positions d'un déisme apolitique. La distribution fut d'abord discrète, limitée au premier cercle des « frères », dont l'ami d'Alembert : « Je vous enverrai un exemplaire de ce testament de l'antéchrist, puisque vous voulez le réfuter... » Une seconde édition, puis une réimpression dans les recueils de *L'Évangile de la raison* étendront la diffusion de ce « catéchisme de Belzébuth ». En mai, la prudence est tombée, l'invite se fait familière pour la nièce cadette, Mme de Fontaine : « Lisez et relisez Jean Meslier, c'est un bon curé. » Mais du vivant de Voltaire, le lien d'auteur – d'abréviateur, d'éditeur – ne sera jamais *avoué* : c'est Beuchot qui le premier, soixante-dix ans plus tard, intègrera le *Meslier* de Voltaire à ses œuvres complètes.

Février

Parmi les cadeaux de victuailles reçus à Ferney en toutes saisons, ceux du marquis Albergati Capacelli, sénateur de Bologne, admirateur et traducteur de Voltaire, furent particulièrement appréciés : de véritables *spécialités*, présentées en hommage et fêtées comme telles ! Non sans petites façons sur l'indignité d'un estomac trop fragile, hélas ! et condamné aux frustrations, comme on le voit dans ce remerciement du 2 février 1762 :

Vous envoyez, mon cher Monsieur, une paire de lunettes à un aveugle et un violon à un manchot. Je sens tout le prix de vos bontés et de votre souvenir, tout indigne que j'en suis. Heureux ceux qui ont *aes triplex* à l'estomac [« *un triple airain* », en blindage], et qui pourront manger de vos excellentes mortadelles... qui ressemblent au phallum des Égyptiens ! Heureux les intrépides gosiers qui avalent votre Rossoli ! Je vais déclarer au grand médecin Tronchin qu'il faut absolument qu'il me guérisse, et que j'aie ma part au plaisir de mes convives ; ils s'écrient tous : « Ah, la bonne chose que ce saucisson ! donnez-moi encore un petit coup de ce Rossoli ! », et moi je suis là comme l'eunuque du sérail, qui voit faire et qui ne fait rien.

*

Le 7 février 1772 naissait au château d'Hornoy près d'Abbeville, du côté des neveux de Voltaire, une petite Alexandrine-Geneviève, fille de son petit-neveu Alexandre de Dompierre d'Hornoy. Deux embarras en découlèrent, l'un canonique, l'autre philologique. Sollicité pour devenir le parrain de l'enfant, conjointement avec la grand-mère de la mariée comme marraine, Voltaire préféra décliner, en invoquant d'éventuelles tracasseries cléricales, vu son insuffisance religieuse notoire, sans compter le risque d'une fuite journalistique – « et alors votre divin sacrement ferait un bruit de tous les diables dans Paris, ville très frivole et très comique, qui ne demande pas mieux que de jeter du ridicule sur le profane et sur le sacré ». La solution était heureusement toute trouvée : « Mon neveu l'abbé, au lieu de me représenter, doit se représenter lui-même ; il est diacre, il a une large face et de beaux cheveux blancs. Le diable ne lui résistera pas, au lieu qu'il est à croire que le salut de l'enfant serait fort hasardé si je m'en mêlais. Je sens à mon grand regret que je ne suis plus bon que pour l'extrême-onction. » L'autre embarras fut de se situer, de se nommer par rapport à la nouvelle génération : « C'est dommage que nous n'ayons point en notre langue de mot qui exprime la quatrième génération en ligne collatérale. Celle qui devait être ma commère est bisaïeule, mais on ne dit point *bis-grand-oncle*. C'est une difficulté que je proposerai à l'académie à la première occasion. » On entrevoit ici que le préfixe familial *arrière* ne s'était pas encore imposé ou que Voltaire n'y était pas tout à fait familiarisé, quoiqu'il en eût pressenti le besoin. Quatre ans plus tard, le 24 juillet 1776, Mme d'Hornoy ayant mis au monde « un petit Monsieur », il acceptera

cette fois d'être le parrain et se présentera devant le nouveau-né, dans sa lettre à l'accouchée, comme « un vieux arrière-grand-oncle qui doit faire son paquet pour la nuit éternelle ».

*

Le 13 février 2012 mourut à Paris, un peu oubliée, Sophie Desmarets, célèbre actrice de cinéma et de théâtre – mais aussi, on le sait moins, de radio dans les tout débuts, éclatants déjà, de sa longue carrière. Elle connut d'immenses succès populaires, au théâtre dans des comédies d'André Roussin, de Marcel Mithois, de Barillet et Grédy (dont le rôle de « Fleur de Cactus », fait sur mesure et longtemps repris, qui l'identifia); et au cinéma dans une cinquantaine de films tournés entre 1941 et 1996, dont *Rocamboles* (réalisation de Jacques de Baroncelli, 1947), *Ma femme est formidable* (André Hunebelle, 1951), *Si Paris nous était conté* (Sacha Guitry, 1955), *Le Mur de l'Atlantique* (Marcel Camus, 1970), etc. Il faut évoquer ici, côté radio, son incarnation de Cunégonde dans la seconde version du *Candide* de Jean Tardieu, adaptation écrite en 1944 pour la Chaîne nationale de la Radiodiffusion française et remise en ondes le 10 septembre 1946 avec les accompagnements musicaux de Claude Arrieu, œuvre rare et précieuse que la Société Voltaire a pu rééditer, texte et musique, en 2010. On garde à l'oreille cette voix lumineuse, sa gaieté, son *presto*, les petits aigus de défense contre les assauts de Candide dans le grand salon désert du château: « Non ! pas le bras ! Non, pas le cou ! non... »; et cette impatience de vivre quand on la retrouve, « battant des mains », au jardin des nouveaux départs: « Oh, cher Candide, serons-nous donc heureux enfin, après tant de mésaventures ! »

*

Voltaire et la marquise Du Deffand, liés depuis leurs jeunes années, renouèrent sur la fin une relation mi-amicale mi-conflictuelle, sur fond de courtoisie à peine hypocrite. Ils partageaient une même propension à l'apitoiement, l'économie de leur commerce tenant largement au plaisir avoué d'échanger des lamentations et des consolations. En 1762, il a 66 ans, elle 63. Il faut avoir ces âges à l'esprit pour apprécier, dans une lettre du 14 février 1762, l'anecdote que Voltaire lui propose à méditer :

Il y a longtemps, madame, que le pédant commentateur de Pierre Corneille n'a eu l'honneur de vous écrire. Il faut que je vous dise une chose très consolante pour les femmes. Il y a dans mon voisinage de Genève une petite femme qui a été toujours d'un tempérament faible. Elle a eu hier cent quatre ans. Ses règles lui sont revenues il y a deux ans très régulièrement; et vous jugez bien que les plaisants lui ont proposé de se remarier. Elle aime trop sa famille pour donner des frères à ses enfants. La partie par où l'on pense ne s'est point affaiblie en elle. Elle marche, elle digère, elle écrit, elle gouverne très bien les affaires de sa maison. Je vous propose cet exemple à suivre un jour.

Rassurante *a priori*, l'historiette frappe tout de même par sa franchise un peu rude (surtout en début de lettre), son tour ironique et sa pointe de grivoiserie. La lettre de la marquise n'est malheureusement pas connue – ni sa réponse, qu'on aimerait tant pouvoir lire... La moquerie n'était pas absente de leurs rapports habituels, un peu de rivalité, une certaine forme de rouerie provocante. Un événement surtout les a séparés en 1760, qui fut long à dépasser. Dans la méchante affaire Palissot, Mme Du Deffand a soutenu ouvertement la comédie des *Philosophes*, attaque directe du mouvement philosophique, donc des amis de son vieil ami, par esprit de caste et de cour, par suivisme. Voltaire a confié à d'autres, à d'Argental, à d'Alembert, sa déception, son dépit, mais il a biaisé avec elle, préférant la bouderie à la crise. L'anecdote de la centenaire, parfaite illustration de ce moment, valait peut-être exemple aussi pour « la partie par où l'on pense ».

*

Au travail de l'historien le plus studieux, le dernier détail manquera toujours – d'où des ensembles incomplets, des proportions incertaines, des angles perdus. Il faut en « désespérer » pour pouvoir ordonner les choses autrement, dans un deuil assumé du « tout entier »: paradoxe fondateur d'une *construction* dont Voltaire sentit toujours la nécessité dans sa longue carrière d'historien, mais aussi dans

les affaires judiciaires dont il se mêla. C'est vers la mi-février 1742 qu'il adressa au *Journal des savants*, en réponse à des critiques malveillantes et supposées ruineuses contre son *Histoire de Charles XII*, une grande lettre de réflexion, bases et méthode, orientée par la visée ultime d'une « perspective de l'histoire » :

Je crois qu'il faut désespérer de savoir jamais tous les détails au juste. Les juges qui interrogent des témoins ne connaissent jamais toutes les circonstances d'une affaire. À plus forte raison un historien, quel qu'il soit, les ignorera-t-il; c'est bien assez qu'on puisse constater les grands événements et se former une connaissance générale des mœurs des hommes. Voilà ce qu'il y a de plus important, et heureusement c'est ce qu'on peut le plus aisément connaître; pourvu que les grandes figures du tableau soient dessinées avec vérité et fortement prononcées, il importe peu que les autres soient vues toutes entières. Les règles de la perspective ne le permettent pas; la perspective de l'histoire ne souffre guère non plus que nous connaissions exactement les petits détails.

*

24 février 1752: création à Paris, très applaudie, de *Rome sauvée* – succès imprévu puisque l'auteur, d'ailleurs absent, avait voulu rivaliser à nouveau avec le vieux Crébillon, qu'on lui préférait ostensiblement à la cour depuis quatre ans. De Berlin, Voltaire songea un moment à dédier sa pièce à Louis XV, dont il était encore, au moins formellement, le *gentilhomme ordinaire*; il y renoncera, sur les conseils d'amis mieux informés. Son ébauche d'« Épître dédicatoire au roi » intériorise l'image hostile, pour l'exorciser, d'un Voltaire « Prussien », exilé volontaire par disgrâce et dépit :

Votre majesté, en me permettant de demeurer auprès d'un autre souverain, a dans les pays étrangers un témoin de plus de sa gloire. Lorsqu'un Français, sire, entend partout vos éloges dans sa propre langue, quand les noms de Fontenoy, de Lawfeld, de cette paix que vous avez donnée à l'Europe sont dans toutes les bouches, il se félicite d'être né votre sujet, autant que ceux qui ont l'honneur de vous approcher. Votre présence les rend satisfaits, et il jouit de votre réputation.

Mais avait-il donc eu lieu d'être « satisfait » de Versailles, où on le toisait sans lui adresser la parole ? Et quelle « réputation » que celle d'un Louis XV chez le roi de Prusse !... Tant d'art et de talent dépensé à vouloir cacher l'injustice et son ressentiment, à jouer le courtisan qu'il n'était ni ne serait plus, le bon sujet d'un roi sans vision. On peut supposer qu'une telle dédicace, soumise dans les formes, aurait été refusée. Au-dessous de l'ébauche autographe, pour l'impression éventuelle, on lit : « Point de *très humble serviteur*, cela me paraît ridicule, de qui n'est-on pas le très humble serviteur ? »

Mars

Le 5 mars 1742, Voltaire a soupé avec Mondonville, probablement dans une maison entichée de sa musique, qu'on a jouée ce soir-là devant lui : une lettre encore inédite à Mme Denis nous l'apprend. Peu mélomane, il en convenait, Voltaire s'en rapportait volontiers aux experts, mais il doute cette fois : comment passer, d'un coup, du motet à l'opéra ? Son avis restera réservé : « Mondonville est admirable dans le latin, mais j'ai peur qu'il ne ressemble au cardinal de Polignac qui faisait fort bien des vers latins et ne pouvait en faire de français. » Il est vrai qu'il n'a entendu que quelques scènes de cette *Isbé* qu'on annonce : « J'ai été étonné de n'y trouver que de la musique commune. Mais il faut attendre la représentation, et voir les choses en place pour en juger. » Le 11 avril, lendemain de la création, le couperet tombe : « L'opéra de Mondonville a paru fait pour les paroles, et Mondonville n'a point paru fait pour nous plaire. Il ne faut l'entendre qu'à Pâques et en latin. » Voltaire a pu se souvenir que deux ans plus tôt, hésitant à confier à Mondonville son livret de *Pandore*, il pressait l'abbé Berger de le voir pour lui insuffler « du sentiment et de l'expression » : « Voilà le point; car pour ses doubles croches, il en fait assez... »

*

Créée le 7 mars 1732, la tragédie d'*Ériphyle* ne fut jouée que huit fois, avant d'être retirée dès le 3 mai, l'auteur n'en étant pas content – plus difficile apparemment que le public, dont les journaux du temps marquent les réactions d'intérêt et de curiosité. De cette pièce mi-grecque mi-anglaise, esprit d'Eschyle, action à la Shakespeare, Voltaire avait fait une sorte de laboratoire de virtualités ouvertes, sans pouvoir s'arrêter à une forme stable et viable. *Ériphyle* ne sera jamais reprise, ni même imprimée du vivant de l'auteur – le thème s'en retrouve, seize ans plus tard, dans *Sémiramis*. Des impressions de spectacle ont été précieusement consignées dans le *Mercur de France* de mars 1732, les émotions du parterre à certaines scènes, dont une tirade d'Alcméon, fils inconnu de la reine Ériphyle, grandi par ses hauts faits, dont la hardiesse d'homme de rien proclamant sa valeur fit sensation :

Les mortels sont égaux : ce n'est point la naissance,
C'est la seule vertu qui fait leur différence.
C'est elle qui met l'homme au rang des demi-dieux ;
Et qui sert son pays n'a point besoin d'aïeux.
Princes, rois, la fortune a fait votre partage :
Mes grandeurs sont à moi ; mon sort est mon ouvrage.

*

Le meurtre de Calas, commis dans Toulouse avec le glaive de la justice, le 9 mars 1762, est l'un des plus singuliers événements qui méritent l'attention de notre âge et de la postérité...

Ainsi commence, on s'en souvient, le premier chapitre du *Traité sur la tolérance*, intitulé « Histoire abrégée de la mort de Jean Calas ». Du début à la fin de l'ouvrage, des circonstances de l'affaire à l'arrêt d'acquiescement prononcé trois ans plus tard, en 1765, toute la documentation du *Traité*, les dates, les faits ont naturellement été contrôlés et vérifiés par son auteur : l'exactitude était essentielle à une cause présentée comme exemplaire et défendue comme juste. Mais la date de départ fait problème, même si on ne s'en avise pas d'abord. Elle sera d'ailleurs réitérée au dernier chapitre, à la dernière page du livre, tout aussi faussement, point d'orgue à la scène d'émotion populaire suscitée par la relaxe :

Ce fut dans Paris une joie universelle : on s'attroupait dans les places publiques, dans les promenades, on accourait pour voir cette famille si malheureuse et si bien justifiée ; on battait des mains en voyant passer les juges, on les comblait de bénédictions. Ce qui rendait encore ce spectacle plus touchant, c'est que *ce jour, neuvième mars*, était *le jour même où Calas avait péri* par le plus cruel supplice (trois ans auparavant).

L'affaire Calas concentrée en deux dates : 9 mars 1762-9 mars 1765. En réalité, c'est le 10 mars 1762 que Jean Calas « avait péri », subissant la sentence capitale prononcée la veille dans la chambre criminelle du parlement de Toulouse, ainsi libellée : « Le bourreau lui rompra et brisera bras, jambes, cuisses et reins, ensuite l'exposera sur une roue qui sera dressée tout auprès dudit échafaud, la face tournée vers le ciel, pour y vivre en peine et repentance de ses dits crimes et méfaits, tout autant qu'il plaira à Dieu lui donner de vie, et son corps mort sera jeté dans un bûcher ardent, préparé à cet effet sur ladite place, pour y être consommé par les flammes, et ensuite les cendres jetées au vent. »

C'est donc l'autre date, celle de l'arrêt de mort : 9 mars 1762, que Voltaire a retenue, à tort, comme date de la mort de Jean Calas. Si l'on relit le début du *Traité*, on y voit l'évidence lumineuse d'une *erreur assumée*, d'une option radicale de sens et de vision sur l'événement même – fait judiciaire et non fait divers. Non, Calas n'est pas mort des tortures, des coups de barre de fer, de l'étranglement : le « glaive de la justice » était passé avant que le bourreau ne remplisse son office, le « meurtre » fut commis « le 9 mars 1762 » par des juges iniques, inhumains.

Quelque trente ans plus tard, Condorcet, le plus *voltairien* des disciples de Voltaire, fera le même choix militant dans son *Almanach anti-superstitieux*, présenté à la postérité comme des éphémérides de la barbarie fanatique :

9 mars [1762]. – Calas condamné par le parlement de Toulouse à être rompu vif et appliqué à la question comme coupable d'avoir assassiné son fils. Il était innocent ; le fanatisme des juges fut produit par le fanatisme du peuple. La preuve que ce fut une affaire de religion, c'est que toute la prêtraille de Toulouse persiste encore à soutenir que Calas était coupable, malgré le jugement du conseil et la voix de l'Europe.

*

La chronique san-claudienne n'a jamais cessé d'être alimentée par les controverses et joutes locales autour de Voltaire. En mars 1942, le maire vichyste de la ville propose qu'à la place de la statue de Voltaire et Christin, magnifique bronze de Syamour élevé au centre de la ville en 1887, on installe une statue de Pasteur, « *estimant en effet, et à juste raison, que la région de Saint-Claude a une dette de reconnaissance de beaucoup plus importante pour Pasteur, enfant du pays, que pour Voltaire* ». Voltaire fut bel et bien déboulonné et envoyé à la fonte, mais le projet de statue de Pasteur ne put se réaliser. Il ne manquait pourtant pas de pertinence. Lors des controverses qui avaient accompagné le projet Syamour sous la Troisième République, le clergé local avait traité Voltaire de « phylloxéra » et de « bacille ». Seul Pasteur pouvait désinfecter la ville de cette pestilence ! Dans le même mouvement, la municipalité débaptisa en 1942 les rues Étienne Dolet, Chevalier de la Barre, Jean-Macé, Jean-Jaurès, Proudhon, Émile Zola. Qu'en aurait pensé Pasteur qui avait travaillé six ans à combattre la théorie de la génération spontanée des « animalcules » de Needham dont s'était tant gaussé Voltaire ?

*

Au 23 mars 1772, on lit dans la correspondance une lettre émouvante de Constant d'Hermenches, envoyée depuis Ferney à son amie et confidente Isabelle de Charrière : l'expression la plus directe, presque naïve, d'une qualité d'empathie naturelle chez le vieux Voltaire – de sa capacité *d'écoute*, comme nous dirions. D'Hermenches a passé plusieurs jours au château. Il avait besoin de cette halte, ayant des peines de cœur, du dégoût à vivre depuis quelque temps, et il s'est senti là intéressant, important :

Je me fais du bien ici, ce vénérable et prodigieux vieillard écoute mes misères, s'entretient de mes petites peines, comme une bonne mère, aussi je le trouve grand dans ces moments-là, comme Mme de Sévigné trouvait Louis XIV un héros, après qu'il eut dansé un menuet avec elle...

D'autres visiteurs, des familiers, des inconnus, sensibles à ces dispositions, ont su évoquer ce Voltaire sans masque : Mme de Graffigny, d'Argental, Collini, plus tard Suzanne Gallatin, Hennin, Du Pan – Condorcet dans sa *Vie* de Voltaire.

« Il faut absolument que vous veniez le voir, ajoutait d'Hermenches, il est digne de vous écouter, et vous l'êtes infiniment de lui parler. » Mais à chacun son Voltaire, et celui qu'elle s'était déjà fait en pensée resterait décidément le même à jamais, un tout autre personnage : « C'est un méchant homme de beaucoup d'esprit, répondit-elle. Je le lirai, mais je n'irai pas l'encenser. » L'expérience lui en fut d'ailleurs confirmée de vive voix cinq ans plus tard, un jour d'humeur morose et de chaise percée, dans une rencontre frustrante qu'elle abrégéa sans regret : « Je n'étais pas fort curieuse de l'entendre : il n'y a qu'à le lire. »

Avril

Adeptes de l'automédication, Voltaire se plut toujours à échanger avec les hommes de l'art des propos savants et sceptiques, mais à ses conditions à lui, sans jamais perdre l'ascendant d'une irréductible liberté, en réservant l'ultime sémiologie d'un corps solide et souffreteux. Ce dont témoigne à merveille une lettre du 1^{er} avril 1752, écrite de Potsdam à Jacques Bagieu, un chirurgien aide-major d'armée en France, qu'il avait accepté de consulter par complaisance pour sa nièce inquiète, mais dont il éludait gentiment les approches et les conseils :

J'ai étudié la médecine comme Mme de Pimbêche avait appris la coutume en plaidant. J'ai lu Sydenham, Freind, Boerhave; je sais que cet art ne peut être que conjectural, que peu de tempéraments se ressemblent, et qu'il n'y a rien de plus beau ni de plus vrai que le premier aphorisme d'Hippocrate, *experientia fallax judicium difficile* [l'expérience est trompeuse, le diagnostic difficile]; j'ai conclu qu'il fallait être son médecin soi-même, vivre avec [du] régime, secourir de temps en temps la nature et jamais la forcer, mais surtout savoir souffrir, vieillir et mourir. [...] Je ne dois pas me plaindre de mon sort. J'ai atteint l'âge de cinquante-huit ans avec le corps le plus faible et j'ai vu mourir les hommes les plus robustes à la fleur de leur âge; si vous aviez vu milord Tyrconnell et La Mettrie, vous seriez bien étonné que ce fût moi qui fût en vie. Le régime m'a sauvé. Il est vrai que j'ai perdu presque toutes mes dents par une maladie dont j'ai apporté les principes en naissant. Chacun a dans soi-même, dès sa conception, la cause qui le détruit. Il faut vivre avec cet ennemi jusqu'à ce qu'il nous tue. Le remède de Desmouettes ne me convient pas, il n'est bon que contre les scorbutus accidentels et déclarés, et non contre les affections d'un sang saumuré et d'organes desséchés qui ont perdu leur ressort et leur mollesse. Les eaux de Barèges, de Padoue, d'Ischia pourraient me faire du bien pour un temps, mais je ne sais s'il ne vaut pas mieux savoir souffrir en paix au coin de son feu, avec du régime, que d'aller chercher si loin une santé si incertaine et si courte...

*

On n'a pas oublié la lettre de Voltaire à Damilaville du 4 avril 1762, lançant l'affaire Calas.

Informé le 22 mars de l'exécution publique du 10, la version officielle lui a suffi d'abord; il la relaie vers le conseiller Le Bault, de Dijon: un fils apostat, un père criminel – « il avait immolé son fils à Dieu, et pensait être fort supérieur à Abraham, car Abraham n'avait fait qu'obéir, mais notre calviniste avait pendu son fils de son propre mouvement, et pour l'acquit de sa conscience. » Mais dès le 25, il a commencé à douter, à balancer: « Il faut regarder le parlement de Toulouse ou les protestants avec des yeux d'horreur. » Il en sait un peu plus, de Toulouse, sur les conditions du jugement, l'enquête bâclée, les processions de pénitents, le partage du verdict, les partis pris; et un peu plus aussi, par Genève, sur cette famille huguenote, son union, son histoire, le fils dépressif, le père aimant, et cette fin exemplaire du supplicié, sans aveu, sans faiblesse, dont la terrible dignité presque muette a frappé l'assistance et même le confesseur. Il affine alors son *dilemme* du sacrifice humain, forcément *avéré* de part ou d'autre, soit qu'une famille ait mis à mort l'un des siens, soit que la justice ait liquidé un innocent: « Je veux savoir de quel côté est l'horreur du fanatisme. » Après le 27, il a d'autres informations, de nouveaux témoignages, des précisions, qu'il pèse, associe, raisonne et confronte, en s'y perdant parfois, comme « hors de lui » écrit-il. Sa projection personnelle dans le drame, ce point aveugle de l'inhumanité, obsession de l'énigme, tout cela transparait dans ses lettres.

Enfin, au tout début d'avril, *il sait*: il a vu, entendu, interrogé longuement, en recoupant ses dires, le jeune Donat Calas arrivé à Genève, et approfondi le cas de son aîné Pierre, impliqué, jugé et condamné avant d'être libéré par un verdict contradictoire. Dans la seconde sentence des juges de Toulouse, que reste-t-il donc de l'intime conviction qui a tué le père, d'un meurtre concerté *collectivement*?

Quelques jours encore d'inquiétude fiévreuse, et la crise va se dénouer, sur quel détail soudain déterminant? L'horreur peut-être de ce mot monstrueux confié à Constant d'Herminches le 4 avril: « Un homme de poids, monsieur, à qui j'avais écrit une lettre lamentable au sujet de l'abominable aventure de Calas, m'a répondu: *Que nous importe qu'on ait roué un homme, quand nous perdons la Martinique?* » Que vaut la vie d'un homme? C'est du même jour que date l'appel à Damilaville, l'alerte publique partie de Ferney: « Mes chers frères, il est avéré que les juges toulousains ont fait rouer le plus innocent des hommes. Jamais depuis la Saint-Barthélemy rien n'a tant déshonoré la nature humaine. Criez, et qu'on crie! » – le *J'accuse* de Voltaire.

*

Le mardi 9 avril 1782, à la reprise des spectacles, c'est sous un autre nom que la Comédie-Française rouvrit ses portes, sur le site de l'ancien hôtel de Condé, l'actuel emplacement de l'Odéon. Un nouvel

espace monumental, péristyles et galeries, une salle à l'italienne, parterre entièrement assis, et au fronton de l'édifice, en lettres d'or : « Théâtre-Français ». Ce nouveau nom répondait à un vœu de Voltaire, qui en avait fait en vain la proposition, quatre ans plus tôt exactement, à la reprise de Pâques 1778. Avant l'*Iphigénie* de Racine, on donna comme petite pièce une comédie allégorique en un acte et en vers de Barthélemy Imbert, composée pour l'occasion, intitulée *L'Inauguration du Théâtre-Français*. On y voit passer deux fois le souvenir de Voltaire. Discrètement d'abord, anonyme, dans une scène où Apollon s'efforce de chasser de l'esprit de Mercure des impressions funèbres de perte et de deuil, de décadence peut-être :

Si jadis en un art un grand homme excella,
 Nature fut sa mère, elle est aussi la vôtre ;
 Que prouve ce grand homme-là ?
 Qu'elle en peut enfanter un autre.
 Enfin croyons toujours, instruits par le passé,
 Que ce qu'on voit périr peut être remplacé.

Plus loin justement, retraçant l'histoire du théâtre tragique en France, le Génie de Corneille évoquera les figures éminentes de Corneille lui-même, puis de Racine et de Crébillon, disparus l'un après l'autre :

Mais j'adoptai Voltaire ; il sut, dès sa jeunesse,
 Des trois genres connus en créer un pour lui,
 Et de jeunes lauriers j'honorai sa vieillesse :
 Sans ressembler, il sut, par des efforts nouveaux,
 Manier tour à tour, avec la même adresse,
 Les trois poignards de ses rivaux.

Au dénouement, une toile se lèvera en fond de scène, découvrant les bustes des grands tragiques français, que les comédiens empressés iront alors ensemble couronner de lauriers – un dernier rappel du triomphe d'*Irène*, la référence décidément indépassable.

*

J'arrivai à Potsdam le 10 avril 1752 ; Voltaire me reçut avec une bonté paternelle, sans morgue et sans prendre ce ton de supériorité que donnent à certains hommes la fortune ou la réputation. Il fut toujours avec moi tel qu'il se montra dans cette première entrevue.

Engagé comme secrétaire à son passage à Berlin, le jeune Collini, Florentin de bonne famille, resta quatre ans au service de Voltaire, jusqu'à l'été de 1756, avant d'aller faire carrière, placé par son ancien maître, auprès de l'Électeur Palatin : période pleine, riche en événements, en travaux et en voyages, prolongée par une correspondance attentive de plus de vingt ans. De quoi remplir un petit volume de souvenirs : *Mon séjour auprès de Voltaire*, paru en 1807 et récemment réimprimé, en 2009. S'attachant à peindre son grand homme « en négligé » – « dans ses habitudes intimes et naturelles, s'occupant de ses affaires domestiques, se livrant aux mouvements de son cœur » –, Collini est le seul familier à témoigner avec un certain détail, après l'évocation de leur rencontre, des conditions de vie de Voltaire à cette époque :

Son appartement, au château de Potsdam, était un rez-de-chaussée ; une grande pièce, partagée en deux par un cloison, servait de logement au jeune Francheville et à moi. Le premier travail dont il me chargea fut la copie d'un manuscrit dont le titre était alors : *Campagnes de Louis XV*. Cet ouvrage fut imprimé en 1768, et intitulé : *Précis du siècle de Louis XV* ; cette copie était un fonds de travail dont je ne devais m'occuper que lorsque je n'aurais pas autre chose à faire. Des pièces fugitives, des ouvrages commencés et des lettres à écrire sous sa dictée composaient ma tâche de tous les jours.

En référence croisée, ces impressions d'un « fonds de travail » géré à deux sous l'œil d'un maître

facile, d'un même espace commodément partagé, d'une activité laborieuse et heureuse, et jusqu'à la silhouette du « jeune Francheville » penché sur sa copie, se retrouvent dans une lettre de Voltaire à Darget du 1^{er} juillet suivant : « Mes maladies, mon goût pour l'étude et pour la retraite, m'ont entièrement fixé à Potsdam avec deux gens de lettres que j'ai près de moi, et qu'il semble que la nature ait faits tout exprès pour me rendre la vie agréable. »

*

Le 30 avril 1762, le sieur Fez, imprimeur-libraire à Avignon, prit sa plus belle plume pour écrire à Voltaire, à son adresse publique pauvrement recopiée : « Monsieur de Voltaire / dans son château près / de Genève / par Genève » – on a l'original de la lettre. Il s'agissait d'un marché d'édition déjà plus ou moins bouclé, mais encore négociable à la marge. Ce Fez était sur le point de mettre en vente un livre intitulé, disait-il, « *Les Erreurs de Mr de Voltaire sur les faits historiques, dogmatiques, etc.* », écrit « par un auteur anonyme », déjà imprimé, tiré à 1 500 exemplaires, à paraître en deux volumes in-12. Il restait du temps : « J'ai cru devoir décevement vous en donner avis », déclarait l'honnête homme. Suivait un calcul sommaire du coût estimé de l'opération, prix de revient plus bénéfice escompté, total : 3 000 livres – soit trois années d'un salaire moyen du temps, de précepteur par exemple. L'idéal était de pouvoir renchérir sur l'offre de départ, car cette nouveauté s'annonçait déjà comme un *best-seller* : « L'ouvrage est désiré universellement. » Et Fez de conclure, une main sur le cœur, l'autre tendue : « Je vous l'offre, cette édition, et je ne la ferai paraître que je n'aie auparavant reçu quelque ordre de votre part. » La réponse de Voltaire, d'une souveraine dérision, allait forcer le libraire et son auteur, l'illustre Nonnotte, à sortir du bois : on la lira plus loin, à la date du 17 mai.

Mai

C'est au début de mai 1752 qu'intervint la première sanction infligée par les autorités du livre à Fréron, le futur fondateur de *L'Année littéraire*, alors rédacteur des *Lettres sur quelques écrits de ce temps*, pour avoir attaqué M. de Voltaire dans l'une de ses feuilles – la récidive allait être récurrente, irrépensible. Il s'agissait d'un méchant « portrait » sans nom ni clé, mais transparent. Sur les représentations de quelques amis et proches, dont Mme Denis, Fréron se trouva quelque temps suspendu de parution. L'affaire est documentée par une lettre d'excuse et d'explication de Fréron à Malesherbes, directeur de l'administration du livre, et par une lettre de Voltaire lui-même demandant à Malesherbes, en grand seigneur des lettres, l'indulgence pour un agresseur besogneux et vulgaire. Mais comment avait-on pu identifier aussi sûrement, dans un portrait anonyme, *Voltaire en personne*? Un plaisant rimailleur, sans doute un ami de Fréron (on nomma Robbé), s'étant emparé de cette énigme, la résolut dans une épigramme sanglante, prudemment confinée cette fois aux gazettes manuscrites :

La larme à l'œil, la nièce d'Arouet
Se complaignait au surveillant Malzerbe
Que l'écrivain neveu du grand Malherbe
Sur notre épique avait levé le fouet :
« Souffrirez-vous, disait-elle à l'édile,
Que chaque mois ce critique enragé
Sur mon pauvre oncle à tout propos distille
Le fiel piquant dont son cœur est gorgé ?
– Mais, dit le chef de notre librairie,
Notre aristarque a peint de fantaisie
Ce monstre en l'air que vous réalisez...
– Vous êtes bien dupe du stratagème,

Reprend la nièce; eh, Monseigneur, lisez :
Ce monstre-là, c'est mon oncle lui-même!»

*

Au 4 mai 1772, on trouve une lettre de Voltaire à Duvernet sur la mort, et sur *sa mort* aussi, on le sent en la relisant. Réponse plaisante et grave à une lettre perdue. On lui attribue un pseudo-testament imprimé? Non, il n'est point de lui. Mais il compte en faire un, le moment venu, «plus honnête et plus sage». Et de continuer les gambades autour du tombeau: «Le malheur est qu'après avoir été esclave toute sa vie, il faut l'être encore après sa mort. Personne ne peut être enterré comme il voudrait l'être. Ceux qui seraient bien aises d'être dans une urne sur la cheminée d'un ami sont obligés d'aller pourrir dans un cimetière, *ou dans quelque chose d'équivalent*. Ceux qui auraient envie de mourir dans la communion de Marc-Aurèle, d'Épictète et de Cicéron, sont obligés de mourir dans celle de Luther s'ils meurent à Upsal, et d'aller dans l'autre monde avec l'huile d'un patriarche grec si la fièvre les prend dans la Morée.» On peut bien se bercer un moment d'une liberté abstraitement idéale: «Chacun, ce me semble, doit disposer de son corps et de son âme à sa fantaisie. Le grand point est de ne jamais molester ni le corps, ni l'âme de son prochain» – le «quelque chose d'équivalent» menace dans l'ombre, plus concret à imaginer: un trou de voirie, un terrain vague, comme pour la belle et noble Lecouvreur. Reste à travailler sur ses peurs, à les apprivoiser, à jouer avec, à faire au mieux:

Notre consolation après notre mort est que nous ne saurons rien *de la manière dont on nous aura traités*. Nous avons été baptisés sans en rien savoir; nous serons inhumés de même. Le mieux serait peut-être *de n'avoir point reçu cette vie* dont on se plaint si souvent et qu'on aime toujours. Mais rien n'a dépendu de nous. Nous sommes attachés, comme dit Horace, avec les gros clous de la nécessité, &c.

Et c'est la fin du morceau de bravoure. Mais à remonter en pensée de l'insensibilité létale au néant prénatal, on n'aura trouvé, au bout du compte, que des humeurs de nécessité, suspendues à un «&c.» provisoire: quelle mort m'attend? En reprenant ce texte à la suite de son *Commentaire historique sur les œuvres de l'auteur de La Henriade*, Voltaire lui donnera crânement pour titre, dans la table de ses *Lettres véritables*: «À un inconnu, sur la mort» – cet inconnu n'était autre que son premier biographe.

*

Voltaire répondit le 17 mai 1762 à cette lettre de l'imprimeur-libraire Fez, d'Avignon, datée du 30 avril, dont on a vu plus haut la teneur et l'objet: «Je suis obligé, en conscience, de vous avertir qu'en relisant en dernier lieu une nouvelle édition de mes ouvrages, j'ai découvert, dans la précédente, pour plus de deux mille écus d'erreurs; et comme, en qualité d'auteur, je me suis probablement trompé de moitié à mon avantage, en voilà au moins pour douze mille livres. Il est donc clair que je vous ferais tort de neuf mille francs, si j'acceptais votre marché.» D'ailleurs, le calcul devenait encore plus avantageux à l'imprimeur-libraire si l'on inversait la perspective pour considérer, dans cette opération marchande, non l'énormité du stock d'erreurs exploitables, mais la courbe exponentielle du lectorat ciblé. Il suffisait de regarder froidement ces chiffres estimatifs, pays par pays, et même corps d'armée par corps d'armée, à l'échelle du continent européen alors en proie à la guerre de Sept Ans:

M. le général Laudon et toute l'armée impériale ne manqueront pas d'en prendre au moins trente mille exemplaires, que vous vendez, dites-vous, deux livres pièces, ci 60000 liv.

Le roi de Prusse, qui aime passionnément le dogmatique et qui en est occupé plus que jamais, en fera débiter à peu près la même quantité, ci 60000

Vous devez aussi compter beaucoup sur Mgr le prince Ferdinand, car j'ai toujours remarqué, quand j'avais l'honneur de lui faire ma cour, qu'il était enchanté qu'on relevât mes erreurs dogmatiques, ainsi vous pouvez lui en envoyer vingt mille exemplaires, ci 40000

À l'égard de l'armée française, où l'on parle encore plus français que dans les armées autrichiennes et prussiennes, vous y enverrez au moins cent mille exemplaires, qui à 40 sous la pièce font 200 000

Trois autres items complétaient ce tableau prévisionnel des ventes : l'Angleterre (avec ses colonies, en ayant soin d'écrire à l'amiral Anson) pour 100 000 exemplaires, soit 200 000 livres ; les moines et les théologiens (« que le dogmatique regarde plus particulièrement »), pour 300 000 exemplaires à travers l'Europe entière, soit 600 000 livres ; enfin, les « amateurs du dogmatique » dans le clergé séculier, pour 100 000 exemplaires, soit 200 000 livres. La somme totale des revenus espérés se révélait exorbitante : 1 360 000 livres, soit, compte tenu des frais, un bénéfice net d'un million au moins pour l'éditeur ! « Je ne puis donc assez admirer votre désintéressement, concluait Voltaire, de me sacrifier de si grands intérêts pour la somme de 3 000 livres une fois payée. » Et bien entendu, il rendit cette réponse publique.

Sans atteindre ces tirages, la critique des *Erreurs de Voltaire*, publiée peu après en deux volumes in-12, sans nom d'auteur, fut un vrai succès de librairie, l'un des classiques *antivoltairens* du siècle, avec des réimpressions augmentées, en deux puis trois volumes (jusqu'en 1823 !) et diverses traductions (en allemand, en italien, en espagnol). Leur auteur, spécialiste des écrits historiques de Voltaire, devint bientôt l'une des têtes de Turc du polémiste – mais l'excellent père *Nonnotte*, jésuite puis ci-devant jésuite, sut persévérer. Voltaire avait salué son prudent incognito dès la fin de sa réplique au sieur Fez, en attendant de faire plus ample connaissance :

À l'égard de votre auteur anonyme, qui a consacré ses veilles à cet important ouvrage, j'admire sa modestie ; je vous prie de lui faire mes tendres compliments, ainsi qu'à votre marchand d'encre.

*

Dans une lettre du 18 mai 1772, c'est un Voltaire méditatif et vieillissant qui confie à la marquise Du Deffand ses dernières vues sur la vérité, dont la recherche aura occupé une part capitale de son existence : « Ce monde-ci est plein, comme vous savez, de charlatans, en médecine, en morale, en théologie, en politique, en philosophie. Ce que j'ai toujours aimé en vous, Madame, parmi plusieurs autres genres de mérites, c'est que vous n'êtes point charlatane. Vous avez de la bonne foi dans vos goûts et dans vos dégoûts, dans vos opinions et dans vos doutes. Vous aimez la vérité, mais l'attrape qui peut. » La flatterie courtoise se charge d'une réflexion introspective pour libérer l'ultime aveu de l'impuissance ou de limites : « Je l'ai cherchée toute ma vie sans pouvoir la rencontrer ; je n'ai aperçu que quelque lueur qu'on prenait pour elle. C'est ce qui fait que j'ai toujours donné la préférence au sentiment sur la raison. » Au déclin de sa vie, le grand chercheur de vérité aura mieux senti la prédominance de sa nature humaine, intuitive et affective, sur la force de son aspiration pure à la raison.

*

Le 24 mai 1752, la congrégation de l'Index inscrivait au nombre des ouvrages interdits aux lecteurs chrétiens les *Lettres philosophiques*, sans mention d'auteur, publiées quelque vingt ans plus tôt, disparues en impression séparée, mais refondues dans les *Mélanges*. Dix ans plus tard jour pour jour, le 24 mai 1762, *Candide ou l'Optimisme*, paru depuis trois ans, était mis à l'index, répertorié sous le nom d'un certain « Docteur Ralph » – pseudo-traducteur, dans le titre à rallonge du conte anonyme, d'un original allemand supposé. On n'insinuera, dans ces cas typiques, ni erreur de fait, ni faiblesse de jugement, ni incurie ni gâtisme. Les sacrés censeurs n'avaient évidemment pas le moindre doute sur la paternité de *Candide* ; et ils savaient où trouver, pour les recoudre ensemble, les morceaux épars des *Lettres philosophiques*, œuvre impie faite pieuvre, aussi pernicieuse qu'au premier jour. Du temps politique des détails contingents, des aléas obscurs, des retards sur l'actualité littéraire, il faut découpler l'éternité révélée des vérités dogmatiques, les exigences du salut et les droits du magistère ecclésial : dans l'ordre intemporel de la puissance d'Église, de telles décisions sont parfaites, à tout moment.

*

Les 24 et 25 mai 2002 se tint à Ferney, dans la salle du conseil de la Mairie de Ferney-Voltaire, un col-

loque intitulé « Écrire Ferney », organisé conjointement par la Société Voltaire, le Centre international d'étude du XVIII^e siècle et la Société d'histoire et d'archéologie du Pays de Gex. Exploitant la richesse insondable des sources et témoignages sur le Ferney de Voltaire, entre correspondance et récits de visite, et couvrant la diversité d'un « Écrire Ferney » dans ses variables d'auteurs, d'époques, de genres et de visées, douze intervenants de six pays ont éclairé l'histoire et les mythes du lieu, les rapports entre l'auteur Voltaire et cette autre « œuvre » que fut pour lui « Ferney », à la fois réalité vécue et objet d'écriture, et enfin, dans la postérité, les échanges incessants, symboliques et concrets, entre le site historique et l'esprit du lieu. Une conférence plénière de Jean-Daniel Candaux sur « Le petit monde gessien de M. de Voltaire » couronna cette manifestation.

Juin

Le 1^{er} juin 1782, Ruault accuse réception de « trois paquets » envoyés de Lille par Decroix, partis le 25 mai, arrivés en parfait état, l'un des épîtres de Voltaire, le second des contes en vers, le troisième des satires en vers, le tout confié à un voyageur placide et discret, apparemment ignorant de la teneur desdits paquets :

Ils m'ont été très fidèlement remis par des mains qui manient tous les matins le Créateur de l'Univers, par le curé même de Saint-Jean-en-Grève; il me les a donnés le plus poliment du monde, et moi je me tenais les lèvres avec les dents pour ne pas éclater de rire. S'il eût connu ce qu'il portait, il en aurait fait un holocauste au Dieu d'Israël, de Rome et de sa paroisse. J'ai ouvert tout de suite ces divines écritures, et j'ai vérifié toutes ces épîtres en vers, etc. Je crois qu'il convient de faire un tome de ces agréables matières, un tome aussi des contes et satires, et de ne pas laisser tout cela éparpillé de volume en volume, comme dans les anciennes éditions.

Ce qui sera fait mot à mot, pour le plus grand plaisir des nouveaux lecteurs, des laïcs, des profanes, des clercs aussi, on s'en doute, dont peut-être (qui sait ?) certains bons curés convoyeurs de paquets sulfureux – car on sait que Decroix, trésorier-receveur de l'opulent chapitre Saint-Pierre de Lille, eut dans son entourage des amis *voltairiens*, auprès desquels il plaça quelques bulletins de souscription à la nouvelle édition de Kehl.

*

Il mourut, nous dit son histoire, le 6 juin 1832, à Paris, près de Saint-Merri, à douze ans, dans les derniers moments de l'insurrection populaire née la veille, en sortant ramasser des cartouches sur les gardes nationaux abattus, en avant de la barricade de la rue de la Chanvrière. *Parvulus, homuncio*, le gamin, petit homme révolté, résistant, à la vie à la mort : Gavroche. « Si l'on demandait, écrit Hugo, à la grande et énorme ville : Qu'est-ce que cela ? elle répondrait : C'est mon petit. » Dans cette mémoire des vrais vivants qu'est la littérature, il survit à la chanson qui l'inventa, qu'il chante encore, ininterrompue :

On est laid à Nanterre,
C'est la faute à Voltaire,
Et bête à Palaiseau,
C'est la faute à Rousseau.

Je ne suis pas notaire,
C'est la faute à Voltaire,
Je suis petit oiseau,
C'est la faute à Rousseau.

Joie est mon caractère,
C'est la faute à Voltaire,
Misère est mon trousseau,
C'est la faute à Rousseau.

Je suis tombé par terre,
C'est la faute à Voltaire,
Le nez dans le ruisseau,
C'est la faute...

*

« La Mettrie avait fait une espèce de sermon philosophique dont je crois qu'il avait tiré quelques exemplaires. J'apprends que cet ouvrage court imprimé et manuscrit, et qu'on a le front de me l'imputer. Cette calomnie pourrait me perdre dans l'Europe et surtout en France »: sous la dénégation alambiquée, c'est la première nouvelle qu'on ait eue, à Berlin, dans une lettre à la comtesse de Bentinck, vers le 10 juin 1752, d'un des écrits antichrétiens les plus virulents du siècle, le *Sermon des cinquante* – d'où l'alarme aussitôt donnée pour protéger contre les mauvais bruits l'auteur inavouable et punissable. Il est difficile de croire que le roi de Prusse en personne n'ait pas été impliqué à quelque degré dans une impression clandestine, si elle eut lieu – mais le fait est mal constaté, des exemplaires datés 1753 ayant pu être imprimés après cette date. Au moins concevra-t-on que Frédéric ait pu y voir un bon moyen de compromettre l'infidèle Voltaire, « surtout en France », alors qu'il semblait disposé à quitter la Prusse...

Quant à la bonne amie alertée en urgence, la comtesse de Bentinck, c'est vers elle qu'on se tournait encore en mai 1753, après le départ de Voltaire, pour avoir dans Berlin, aux fins de copie, la bonne version du *Sermon des cinquante*: un billet de Hochstätter, secrétaire de légation du Wurtemberg, ami commun de Voltaire et de la comtesse, en témoigne discrètement.

Mais il faudra attendre plus de dix ans pour voir attribuer publiquement à Voltaire, désigné dès lors comme coupable, le terrible *Sermon des cinquante*: un moment d'égarement y porta Jean-Jacques dans ses *Lettres écrites de la montagne*, en 1764, et Voltaire ne le lui pardonnera jamais, l'ayant jugé une fois pour toutes comme un *délateur*, mixte de félon et (*contre l'esprit*) de *faussaire* – « Il est aussi coupable de mettre sur le compte d'un auteur un ouvrage dangereux que de contrefaire son écriture. »

*

Le 28 prairial an X (17 juin 1802), le vieux La Harpe, consulté par un certain Beuchot, confirme par lettre son premier sentiment sur la teneur et l'intérêt d'un petit volume tout récemment paru de *Pensées, remarques et observations de Voltaire*: « Je suis absolument de votre avis sur ces informes et misérables rhapsodies que l'on nomme *Tablettes de Voltaire*. » Cet ensemble de notes inédites, appelé « *Tablettes* » dans un Avant-propos anonyme, attribué à Voltaire sans preuves matérielles et publié sans références ni antécédents connus, ouvrait discrètement l'histoire passionnante des « notes » ou « carnets » de Voltaire. La perplexité de Beuchot, futur éditeur de Voltaire, alors simple collectionneur, les dénégations accablantes de La Harpe rejetant de haut, en expert sûr de lui, toute idée d'examen favorable, ne sont plus de mise aujourd'hui. D'autres ensembles ont réapparu, attestant une pratique invétérée de la « note » isolée – notes de lecture, d'étude, d'attente, d'humeur, de souvenir – et le besoin graphomane de groupements, croisements et recopiations incessants et variables, par thèmes, formes, langues, périodes, projets, etc. L'imprimé inaugural de 1802 avait son répondant manuscrit (comme une étude parue dans CV8 l'a démontré) dans un carnet de 1789 copié par Ruault, dérivé lui-même de matériaux bruts réunis en 1778 pour la future édition posthume. Dès les années 1780, Decroix, Condorcet et Ruault évoquaient entre eux d'un air entendu les *mémentos*, *réflexions* et *mots* délectables du maître. Il aura fallu un siècle et demi pour que ces matériaux d'abord déclassés – marges de l'œuvre, son atelier, sa fabrique – soient réintégrés à l'œuvre même. La littérature s'étend aujourd'hui pour nous, au-delà des formes génériques, à l'écriture dans tous ses états: c'est de cette modernité nouvelle que Voltaire aura tardivement profité pour ses notes, ses carnets et ses marginalia. La première édition des *Notebooks* comme texte en soi, due à Theodore Besterman, parut en 1952.

*

« Aujourd'hui vendredi 21 juin 1782, nous nous sommes transportés au fort de Kehl, où la nouvelle

Société typographique a établi une imprimerie pour y exécuter ses éditions des Œuvres de Voltaire... » Ce document rare, resté inédit, ne fut révélé qu'en 1986 : c'est le récit d'une visite effectuée sur le site de Kehl, alors en pleine expansion, par Étienne-Alexandre-Jacques Anisson-Duperron, le fils du directeur de l'Imprimerie royale du Louvre, déjà survivancier de son père à trente-trois ans. Avec l'aval de Beaumarchais, responsable de l'édition, retenu à Paris, ce visiteur de marque s'est présenté le 21 juin 1782 au sieur Le Tellier, directeur de l'établissement. On lui a d'abord fait faire le tour des locaux ; il a admiré le volume du bâtiment principal et la commodité de la division des espaces. Dans les « énormes salles » réservées à l'impression, il s'est arrêté aux divers postes de travail, pour observer les machines, les opérations, les accessoires, les manèges, leur nouveauté ou leur routine. Il a vu rouler les vingt presses déjà montées ; il en a reconnu la première conception comme anglaise, mais avec des réfections de type français et allemand : il s'en est fait expliquer en détail la fabrication. Il a identifié des formes en place, *L'Orphelin de la Chine*, *Le Temple du Goût* déjà composés ; en parcourant les feuilles d'essai, il y a décelé de menues imperfections et s'est enquis des causes et des remèdes. Avec la même attention experte, il a ensuite inspecté la fonderie de caractères, les salles de trempage, de triage des papiers, d'étendage des feuilles imprimées ; il a posé des questions sur la composition de l'encre, les moulins de la compagnie, l'assortiment des papiers, le lissage au cylindre. Il n'a pas voulu insister sur ses doutes, forcer les réticences ; il reverra Le Tellier le 23, pour l'interroger plus à fond, et se ménagera une seconde visite des lieux le 25, plus courte mais plus libre – apparemment pour affiner quelques observations et vérifier des intuitions.

Ce détail circonstancié déçoit le voltairien passionné par l'aventure de Kehl. C'est un rapport de mission, l'exposé d'un professionnel plein de son autorité et du prestige de l'Imprimerie royale qu'il sert et servira. Il s'agissait de recueillir un maximum d'informations sur le potentiel d'innovation de cette entreprise rivale, surfinancée, suréquipée, surdimensionnée, d'une modernité tapageuse, montée en puissance en trois ans, et qu'on disait près de relever la grande tradition anglaise en développant les derniers secrets technologiques de Baskerville – ce dont Le Tellier, architecte de formation, se révélait, rien qu'à l'écouter, foncièrement incapable. Anisson-Duperron junior put rassurer totalement son père : Kehl ne serait jamais un nouveau Birmingham, Baskerville était bien mort.

Mais de Voltaire comme auteur, de son influence, de l'attente de cette édition posthume, en France et en Europe, pas un mot ici : ce n'était pas le sujet. L'unique détail vivant de cette froide relation est anecdotique. Le premier jour, M. Anisson-Duperron a « reconnu » au marbre « un ouvrier nommé Joyal » venu chercher fortune à Kehl après six ans d'Imprimerie royale. Nous avons nous aussi « reconnu » Joyal, pour avoir souvent croisé son nom parmi les protes qui ont signé à mesure le BAT du Voltaire de Kehl : « Bailliaux, Lafontaine, Paleron, Pecquereau, Joyal, Poncillon... »

Juillet

Le 4 juillet 1832, remontant à février 1822 dans ses *Souvenirs d'égotisme*, Stendhal évoque avec émotion le petit salon oublié d'Étienne-Jean Delécluze, l'esprit, le bon sens, le tact fin de l'hôte et de ses familiers, son libéralisme facile et ouvert – halte rare dans la lourdeur arriviste et prétentieuse des relations sous la Restauration : « Je ne saurais exprimer trop d'estime pour cette société. Je n'ai jamais rien rencontré, je ne dirai pas de supérieur, mais même de comparable. Je fus frappé le premier jour et, vingt fois peut-être pendant les trois ou quatre ans qu'elle a durés, je me suis surpris à faire le même acte d'admiration. Une telle société n'est possible que dans la patrie de Voltaire, de Molière, de Courier. »

*

Le 13 juillet 2002 fut fondée la Loge VOLTAIRE 127 de Maçons Anciens, Libres et Associés, à l'Orient de Madrid. Elle a célébré son dixième anniversaire de fondation les 21 et 22 juin 2012, en y invitant des représentants des trois sociétés voltairiennes de Ferney, avec un programme très ouvert : une tenue blanche, deux conférences (dont une profane sur Voltaire franc-maçon), une projection du film

L’Affaire Voltaire réalisé en 1994 par Jacques Mény, un concert de musiques maçonniques – et un feu de la Saint-Jean fêté à la campagne, occasion de réveiller le souvenir des rencontres champêtres d’Auteuil autour de Mme Helvétius, où sans doute s’entretenait aussi le souvenir de Voltaire initié sous le tablier d’Helvétius...

*

Vers le 15 juillet 1762, quelques semaines après avoir fait imprimer et diffuser les deux premières relations, d’abord privées, du drame de Toulouse – un « Extrait d’une lettre de la dame veuve Calas » et une « Lettre de Donat Calas fils à la dame veuve Calas », évoquant la soirée fatale et ses suites, l’horrible malheur de la famille, le besoin vital de connaître les motifs du double arrêt contradictoire du parlement –, Voltaire reçut en retour quelques signes favorables. Une sensibilisation semblait se dessiner, on s’intéressait aux Calas à Paris. À Versailles, on disait que Mme de Pompadour pourrait parler au roi et que le ministre Saint-Florentin songeait à la possibilité d’un recours. Fallait-il en espérer des effets prochains, faire profil bas ? On en délibéra dans le petit comité informel de soutien aux Calas où Voltaire retrouvait des Genevois amis, réunis chez l’un ou l’autre, le médecin Tronchin, l’avocat Végobre, les négociants Cathala et Debrus. Ce fut un moment décisif. Allait-on temporiser ? C’est la proposition contraire d’étendre et d’amplifier l’appel qui prévalut, telle que Voltaire l’exprime dans une lettre à Cathala, à travers un « nous » anonyme de militant cherchant la synthèse :

Nous plaidons d’abord devant le public, avant de porter la cause au roi. Nous pensons que c’est au public, instruit par nos mémoires, effrayé et attendri par une aventure si cruelle, à nous préparer la bienveillance de tous les juges, quels qu’ils puissent être. C’est la protection du public que nous demandons aux personnes qui nous favorisent ; leurs suffrages et leurs bontés sont la seule consolation de la famille la plus malheureuse et la plus innocente.

D’autres écrits étaient déjà en chantier, répercutant la voix, les cris des Calas et l’exigence de justice – *publiquement* désormais, selon une ligne qui ne varierait plus. Le *Mémoire de Donat Calas pour son père, sa mère et son frère* est daté du 22 juillet, la *Déclaration de Pierre Calas*, nouvelles preuves à l’appui, du 23.

*

Le 17 juillet 1782, Ruault fait part à l’ami Decroix de l’idée qui lui est venue d’une nouvelle division pour l’édition qui s’imprime à Kehl : « Si on voulait me croire, on ferait un volume des *Lettres en vers et en prose* : il n’en existe point encore de tel dans notre littérature. Ce serait une colonne de plus, et d’un ordre très agréable, dans le temple élevé à la gloire de notre auteur. » Rien n’était encore arrêté à cette date quant au traitement des correspondances, dont la collecte révélait la richesse insoupçonnée : d’où cette ouverture à délibérer. Aux deux motifs invoqués d’une innovation éditoriale absolue et d’un surcroît de gloire pour l’auteur, un autre s’ajoutait, plus personnel, qui dut porter : « Je verrais avec chagrin toutes ces lettres, avouait Ruault, éparpillées dans quinze ou vingt volumes de *correspondance en prose*. » C’était prendre Decroix à son propre piège. Partisan audacieux du rangement chronologique intégral des lettres, il était aussi, dans ce groupe de Kehl, le plus féru des petits vers, impromptus, madrigaux et autres, glissés dans des centaines de lettres comme autant de *pièces fugitives*. Ruault avait déjà pris l’aval de Beaumarchais, Condorcet approuva, Decroix céda sans trop de regrets. On allait d’ailleurs au-devant des goûts du public : « Ce serait, soulignait encore Ruault, un bouquet de roses à présenter aux lecteurs de la nouvelle édition. » Chargés solidairement de former ce florilège, Decroix et Ruault eurent soin de distraire de la masse, à mesure, les lettres les plus dignes d’y entrer. Ce « précieux volume », le quinzième de l’édition in-8°, fut imprimé durant l’hiver 1786-1787. Il mettait en vedette, genre factice, goût passéiste, cent quatre-vingt-onze superbes « lettres en vers et en prose » – lesquelles ont naturellement rejoint depuis, selon le premier vœu de Decroix, métromane honteux, le grand corpus de la correspondance.

*

Le 23 juillet 1772 après midi, en l'étude de Maître Dunant, notaire à Genève, fut dressé le contrat de mariage de Pierre Calas, « natif de Toulouse en Languedoc, négociant, bourgeois de cette ville, fils majeur de feu M. Jean Calas et de Madame Anne-Rose Cabibel », et Marthe Martin, citoyenne de Genève, fille majeure, etc. La dot de l'épouse est dite assurée sur le commerce que fait l'époux « dans cette ville, en société avec le Sieur Donat Calas, son frère, sous la raison de *Calas frères* ». Absente, la mère de l'époux est représentée par MM. de Végobre et Debrus, deux des Genevois qui défendaient dix ans plus tôt devant la justice française et l'opinion européenne la juste cause des Calas. Trente-trois personnes ont apposé leurs signatures au bas de l'acte, et nommément, selon les formules en usage, « les dites parties, les parents et amis autorisants, et moi notaire ». Ont signé en qualité d'amis : *Voltaire* et « Mignot Denis » sa nièce.

*

Le 31 juillet 1762, de sa campagne de Genthod, Charles Bonnet informe son ami Haller d'une rencontre inopinée qui vient de changer quelque peu ses idées sur Voltaire :

Un hasard bien imprévu amena l'autre jour Voltaire dans ma demeure champêtre : je ne l'avais pas vu depuis 1756. Il venait y chercher un de mes voisins pour s'entretenir avec lui de la malheureuse affaire des Calas. On ne peut disconvenir qu'il n'ait fait bien des actes d'humanité, et celui-ci doit lui faire pardonner bien des écarts. [...] M. de Voltaire a poussé la générosité jusqu'à écrire à son banquier de Paris de fournir à l'infortunée veuve tout l'argent qu'elle demanderait. Sur les conseils du poète, elle s'est rendue instamment auprès du roi, munie d'un placet de la composition de son protecteur.

Précieuse anecdote, combinant le fait brut – cette irruption peu convenable d'un Voltaire en urgence –, certaines données recoupées – la concertation des secours autour des Calas, le voyage à Paris de « l'infortunée veuve », le compte ouvert chez Laleu, banquier parisien de Voltaire – et des élaborations déjà presque légendaires – la visite au roi, le placet présenté, la figure anticipée du « protecteur ». Un premier bilan positif, en somme, aussitôt contesté par le grand Haller, rival de Voltaire en gloire et renom suisses : « Je voudrais, répondit-il, que le comte de Tournay, au lieu de consoler les morts, qui n'ont plus besoin de son secours, tournât ses bonnes intentions en faveur des vivants. » Fusée mouillée, qui prouve deux choses : historiquement, que l'affaire Calas ne vaudra jamais que l'intérêt qu'on lui porte ; et moralement, qu'un homme sans générosité risque de n'être plus qu'un mort-vivant.

Août

Jeudi 9 août 1742, première de *Mahomet* à la Comédie-Française : vif succès. Deuxième représentation le 11 août : même accueil. Troisième représentation le 13 : même affluence, mouvements divers, un parterre animé, promesse d'un succès durable. Annoncée pour le 16, la pièce quitte pourtant l'affiche le 14, au motif officiel d'acteurs indisponibles. Elle ne sera reprise que neuf ans plus tard, le 30 septembre 1751, au milieu d'obscurités de cour et non sans incidents de censure, le tout tenant aux mêmes faits et facteurs que ces débuts erratiques de 1742.

Mahomet injouable a forcément à voir avec l'*Infâme* dont il est l'épreuve et comme la machine démontée, réduite à ses ressorts : inspiration divine, doctrine révélée, théocratie, volonté d'empire, masses fanatisées, pureté du tueur sacré. Dans la France *très-chrétienne* du temps, le vrai fond de référence, c'est la faille religieuse et morale de l'autorité légitime, les divisions de l'Église, le dilemme des désordres jansénistes ou de l'ordre jésuite, les miracles convulsionnaires, les troubles parlementaires – en attendant pire. Rien ne montre mieux la valeur de diagnostic de *Mahomet* que les balancements de la raison d'État dans la seule nuit du 13 au 14 avril 1742. Le 13, alerté sur le risque d'un scandale par le procureur général Joly de Fleury, janséniste notoire, le lieutenant de police Marville a pris conseil de sa hiérarchie. Par bravade, le ministre Maurepas lui enjoint alors, au nom du cardinal de Fleury, ministre principal, de porter à M. le procureur général « le double de *Mahomet*, en le priant de le lire avec attention ».

Marville s'exécute, mais doit aussi lâcher du lest, borner à deux représentations le sursis des poursuites et certifier que la pièce ne sera pas imprimée. Le 13 «à dix heures du soir», après le spectacle, nouvel assaut du procureur avertissant Marville qu'il se voit obligé de sévir devant «la révolte universelle» que cause cette pièce «d'un scélérat à faire brûler» – sa dernière concession avant d'aller se coucher : «Ce soir, on l'a annoncée pour jeudi : ne faudrait-il point demain, à l'annonce, en annoncer une autre ?». Un échange express entre police et ministère permet d'entériner sans délai ce vœu plus que pressant, en obligeant l'auteur lâché, convoqué en pleine nuit, à se défausser sur les comédiens et à restituer une permission devenue caduque. «Monsieur, j'ai exécuté l'arrêt que vous avez prononcé malgré vous contre moi», écrit Voltaire dans le billet contraint qui viendra clore au petit matin – «4 heures et demie» – cette défaite du politique. Marville se permet l'humour dans son rapport au ministre : «*Voilà cette grande affaire finie*, dont je vous suis d'autant plus obligé que *le procureur général persiste toujours dans son dire*, que la pièce est des plus dangereuses. *Il n'en avait encore lu que deux actes*, dans lesquels il m'a dit avoir trouvé des maximes aussi dangereuses qu'impies... » Il faut aller jusqu'à l'acte III pour trouver une bonne et sage maxime propre à fléchir l'orgueil de la raison : «Quiconque ose penser n'est pas né pour me croire.»

*

Le 15 août 1832 fut publiée l'encyclique *Mirari vos* de Grégoire XVI, condamnant le libéralisme moderne, et particulièrement «le délire» d'une prétendue «liberté de conscience». Lamennais au premier chef était visé, comme on sait, et avec lui, Montalembert, Lacordaire, leur journal *L'Avenir* et le courant néo-chrétien qu'ils pouvaient représenter, mais à travers cette «innovation» doctrinalement réprochée, une influence historique des Lumières sur l'Église comme société réelle se trouvait dénoncée. Après «la faute à Voltaire», c'était «la faute à Lamennais» – mais comme dit finement Boldmind à Médroso, dans l'article «Liberté de penser» du *Dictionnaire philosophique* : «Si les premiers chrétiens n'avaient pas eu la liberté de penser, n'est-il pas vrai qu'il n'y eût point eu de christianisme ?»

*

La tragédie d'*Amélie ou le Duc de Foix*, sans être du meilleur Voltaire, rencontra à sa première représentation, le 17 août 1752, un succès d'estime, l'auteur absent, retenu à Berlin, ayant laissé aux comédiens plus de latitude et d'initiative qu'à son ordinaire. Une chute l'eût enfoncé, qui fut évitée. Du folklore habituel des cabales pour et contre, on conserve, datée du jour même, une drolatique annonce en prose, à peine hostile et plutôt brillante, qui concentre les insinuations de plagiat et de remploi, de claque et de clan, en quelque cent mots seulement – un modèle du genre :

Avis au public

De la part de d'Argental, premier et principal ministre du *Temple du Goût*, fondé par Son Excellence M. de Voltaire, on fait savoir, à tous ceux qui voudront entrer dans les recrues que l'on fait, sous le commandement de M. de Choiseul, pour soutenir *Amélie*, ci-devant *Adélaïde*, et dans son origine *Artaxare* de M. de La Serre, qu'ils pourront s'adresser à M. le marquis de Thibouville, qui leur donnera jusqu'à huit billets, pourvu qu'ils soient hauts de taille et qu'ils ne craignent pas le feu. On aura besoin d'un aumônier si M. l'abbé de Chauvelin se démet, et même d'un trompette si le rhume du marquis de Chimène continue.

*

À l'approche de la date infâme, Voltaire voulut marquer à sa façon le bicentenaire de la Saint-Barthélemy, d'où des *Stances pour le 24 août 1772*, grand lamento de cinq strophes, d'oubli sans pardon, dont il fit imprimer pour des envois personnels, nous apprend l'un de ses anciens biographes, des exemplaires à l'encre rouge :

Tu reviens après deux cents ans,
Jour fatal, jour affreux au monde ;

Que l'abîme éternel du temps
 Te couvre de sa nuit profonde !
 Tombe à jamais enseveli
 Dans le grand fleuve de l'oubli,
 Séjour de notre antique histoire !
 Mortels, à souffrir condamnés,
 Ce n'est que des jours fortunés
 Qu'il faut conserver la mémoire.

En août 1772, il mettait aussi la dernière main à un ouvrage de métaphysique où il soutient par induction l'idée d'un Dieu comme « principe d'action », postulation inhérente et nécessaire à sa pensée de l'univers. Dans ce petit traité intitulé *Il faut prendre un parti*, à l'article « Du mal dans l'animal appelé homme », il a voulu inscrire sa présence à l'Histoire dans l'instant vécu de l'émotion d'écrire : « Aujourd'hui 24 août, ou 24 août 1772, jour où ma plume tremble dans ma main, jour de l'anniversaire centenaire de la Saint-Barthélemy... »

Septembre

C'est en septembre 2002 que sortit le premier numéro des *Cahiers Voltaire*, après deux ans de préparatifs – nos premiers lecteurs s'en souviendront sûrement. La ligne tracée était celle d'un travail collectif répondant aux complexités de l'objet et du sujet Voltaire, et réunissant donc autour de l'œuvre et des intérêts divers attachés à ses écrits, « sans idée de domaine réservé, de mission privilégiée, de champ clos », spécialistes et amateurs, chercheurs et curieux, anciens et débutants, lecteurs avertis ou profanes : « Voici l'essai d'une revue ouverte et plurielle, sérieuse dans son projet, savante comme on dit, vivante aussi le plus possible ». Du numéro 1 à ce numéro 11 que le lecteur de 2012 tient dans ses mains, rien n'a changé quant à l'esprit, et presque rien pour l'œil – sinon l'illustration, plus riche, plus originale et traitée peu à peu comme un apport propre. Au fil des livraisons, le tableau des contributeurs s'est allongé et renouvelé. La section des *Études et textes*, la plus classique, a intégré de nombreux documents inédits, des travaux nouveaux sur Ferney, des études d'histoire posthume. Six *Débats* ont été organisés, quatre *Enquêtes* ouvertes. Les *Actualités* ont pris de l'ampleur, avec les nouvelles rubriques *Relectures* et *Manuscrits passés en vente* dès le numéro 2 (2003), puis *Pot-pourri* au numéro 5 (2006). Complète et compacte, la *Bibliographie* annuelle fait socle, combinant les acquis de la durée (séries, rééditions, compléments) et l'incessant renouvellement des travaux et des lectures. Quant aux *Éphémérides*, elles furent lancées en 2004 comme « un essai »...

*

Une lettre inédite à Mme Denis écrite de Bruxelles le 8 septembre 1742 offre sur la seconde rencontre avec Frédéric II des expressions, des impressions ordinaires, presque banales : on n'est pas un héros pour sa jeune nièce – elle n'était encore que cela. « J'arrive d'Aix-la-Chapelle dans ce moment, ma chère enfant », commence le voyageur, avant d'enchaîner sur les nouvelles familiales et les projets communs, qui doivent primer pour que le cœur parle à son aise. Il ne reviendra qu'à la fin sur le « petit voyage » :

Je suis extrêmement content de mon petit voyage auprès du roi de Prusse. Il m'a fait plus de propositions que jamais pour me retenir à sa cour. Vous seriez étonnée de ce qu'il m'a offert. Il est bien étrange que je sois si persécuté dans ma patrie, si recherché ailleurs, et que cependant je donne encore la préférence à des ingrats. Vous avez un oncle qui est un trop bon garçon. Bonsoir, je vous embrasse.

D'autres lettres du moment, plus politiques, décrivent la situation, les sentiments et les ressentiments, en fournissant des faits plus précis, des données plus complètes, des analyses plus riches et plus nuancées. Et « la Mignot » aussi, comme il l'appelait encore, aura d'autres détails, quand ils se reverront, de quoi être « étonnée » comme l'annonçait l'oncle à aventures. Mais sur le moment, cette formule

familière d'un Voltaire « trop bon garçon » n'en reste pas moins précieuse, comme un regard sur soi du champ intime.

*

Dans son « Journal du 14 au 15 septembre 1812 » envoyé de Moscou le 4 octobre suivant, avec la lettre du jour, à sa sœur Pauline, celui qui se fera un jour appeler Stendhal (il n'est encore qu'Henri Beyle) a inséré deux brèves mentions de Voltaire, dont une inoubliable anecdote de pur dandysme. Il raconte l'entrée dans Moscou des troupes impériales victorieuses, après la retraite de Koutouzov, l'occupation facile de la ville désertée, puis la revanche inouïe du gigantesque incendie propagé de quartier en quartier à toutes les maisons de cette cité de bois – Rostopchine suppléait Koutouzov. La capitale de la Moscovie va brûler pendant huit jours, dont ce « journal » couvre les deux premiers. Napoléon est au Kremlin, ses principaux généraux logés dans des palais voisins, les autres ont envoyé leurs intendants repérer les lieux sûrs alentour. Le général Daru déclinera les deux premières suggestions de son cousin Beyle, adjoint de l'intendant général : l'hôtel Saltykov, puis « le Club », pour s'installer plus loin, dans « une jolie maison blanche et carrée ». Beyle l'a visitée pour rendre compte, mais c'est pour lui-même qu'il note, en amateur, qu'il l'a trouvée « distribuée avec commodité, pleine de petites statues et de tableaux » : « Il y avait de beaux livres, notamment Buffon, Voltaire qui, ici, est partout, et la Galerie du Palais-Royal » – trois signes du goût français dominant dans toutes les cours d'Europe, ironie de l'histoire dans cette révolution des temps et des trônes.

L'autre mention, le lendemain, portera l'ironie au sublime. Après une nuit de pillage, de beuverie, de « grossièreté générale » des troupes lâchées au saccage, il faut déloger de la maison blanche sous la masse énorme de « fumée cuivreuse » qui progresse. Beyle donne les ordres, fait préparer et charger les voitures. Il souffre d'un horrible mal de dents, effet de l'âcreté du feu. L'air est irrespirable. « La lune paraissait, je crois, par-dessus l'incendie, c'était un grand spectacle, mais il aurait fallu être seul pour le voir, ou entouré de gens d'esprit. » Dernières scènes de pillage entrevues dans ce repli forcé : des vins fins, des draps, des nappes, un violon. « Ce qui a gâté pour moi la campagne de Russie, c'est de l'avoir faite avec des gens qui auraient rapetissé le Colisée ou la mer de Naples. » Sur le seuil, il aura pourtant faibli lui aussi, l'*esprit* en plus : « Je pillai dans la maison, avant de la quitter, un volume de Voltaire, celui qui est intitulé *Facéties*... »

*

Dès 1722, Voltaire avait entièrement imaginé la suite d'estampes dont serait ornée son épopée de *La Ligue*, la future *Henriade* : il en décrit le programme à son compère Thieriot dès le 18 septembre 1722, plus d'un an avant la sortie du poème, sûr de ses choix et des effets recherchés, en termes déjà techniques. Sa notice la plus saisissante est celle du second chant, celui de la Saint-Barthélemy, dont il voit ainsi le dessin à exécuter et la gravure à commander :

2^e chant : une foule d'assassins et de mourants, un moine en capuchon, un prêtre en surplis, portant des croix et des épées. L'amiral de Coligny qu'on jette par la fenêtre ; le Louvre ; le roi, la reine mère et toute la famille royale sur un balcon, une foule de morts à leurs pieds.

La Ligue sera imprimée sans estampes. C'est l'édition originale de *La Henriade* qui reprit, en 1728, le programme de 1722, mais « almost entirely emasculated » selon l'expression bien trouvée de Besterman. Même imprimée à Londres et dédiée « To the Queen », *La Henriade* avait son public naturel en France. Le temps de l'aimable Régence était passé, le nouveau ministère raffermissait l'autorité et la censure, la dédicace espérée au jeune Louis XV n'eut pas lieu. Il fallut oublier ces religieux massacreurs, Coligny défenestré, la famille royale assistant d'un balcon du Louvre à la purification en marche. Dans la gravure réalisée, il ne reste du projet qu'une fresque soldatesque hérissée de poignards et de corps tordus : « une foule d'assassins et de mourants » – le programme minimum. L'auteur de *La Henriade* puis de *l'Essai*

sur les mœurs allait se voir contester pied à pied sa lecture politique de l'événement par toute une lignée d'historiens cléricaux et d'apologistes, dont bien sûr, dans ses fameuses *Erreurs de Voltaire*, Nonnotte.

*

La seule fois où Voltaire et Diderot ont expressément échangé sur *l'Infâme*, autant qu'on sache, c'est en septembre 1762. Le 25, Voltaire a fait passer à Diderot une proposition russe de protection : « M. de Chouvalov me charge d'obtenir de vous que la Russie soit honorée de l'impression de votre Encyclopédie ». Diderot, qui avait reçu la même invitation par le prince Golitsyn (d'après sa lettre à Sophie du 3 octobre), déclina le 29 – « et la raison, c'est qu'au moment où je vous parle, on l'imprime ici et que j'en ai des épreuves sous les yeux, mais chut ! » Cette lettre de disciple est attentive, chaleureuse et affectueuse, l'une des plus belles que Diderot ait écrites à « de Voltaire ». Sur l'essentiel, aucune divergence ou différence : une « cause commune », « la philosophie », et une même analyse du rapport de force entre les « philosophes » et leurs ennemis, une même stratégie de résistance et de lutte, un même horizon de réunion des « frères », honnêtes gens droits, sages et bons. Les mêmes mots circulent entre eux, faciles, un peu convenus. « Notre devise, écrit Diderot, est : *sans quartier pour les superstitieux, pour les fanatiques, pour les ignorants, pour les fous, pour les méchants et pour les tyrans*, et j'espère que vous la reconnaîtrez en plus d'un endroit. » *En cet endroit*, c'est sûr, et l'énumération est même faite pour cela, mais quel besoin d'une autre « devise » ? La nuance pourrait tenir à *l'Infâme* et, en cernant ce point de plus près, aux passions et affects de *l'Infâme*. « Quelque parti que vous preniez, concluait Voltaire, je vous recommande *l'infâme*. Il faut la détruire chez les honnêtes gens, et la laisser à la canaille, grande ou petite, pour laquelle elle est faite. Je vous révère autant que je la hais. » Et Diderot de son côté, prolongeant la « devise » :

Ce qui me plaît des frères, c'est de les voir presque tous [*presque tous* : là est la variable] moins unis encore par la haine et le mépris de celle que vous avez appelée *l'Infâme*, que par l'amour de la vertu, par le sentiment de la bienfaisance et par le goût du vrai, du bon et du beau, espèce de trinité qui vaut un peu mieux que la leur.

C'est comme si la haine et le mépris, passions tristes, risquaient pour Diderot d'envenimer les passions plus fortes et plus vraies de bien faire, de bien vivre, de prouver sa qualité, d'assumer tous ses actes. On apprécie mieux, dans cet écart virtuel, toute réserve exclue cette fois, les encouragements de Diderot à l'homme des Calas, vrai « frère » selon son cœur :

Ah, grand frère, vous ne savez pas combien ces gueux qui, faisant sans cesse le mal, se sont imaginés qu'il est réservé à eux seuls de faire le bien, souffrent de vous voir l'ami des hommes, le père des orphelins et le défenseur des opprimés. Continuez de faire de grands ouvrages et de bonnes œuvres, et qu'ils en crèvent de dépit. Adieu, sublime, honnête et cher antéchrist.

Octobre

Le lundi 6 octobre 1952, un souvenir voltairien est revenu à Léautaud, par une suite de contingences physiologiques consignées crûment dans son *Journal littéraire* :

Avec cela, je suis démoli de plus en plus avec mes désordres intestinaux, au point d'hésiter à accepter une invitation à déjeuner. Un quart d'heure après mes repas, évacuations sous forme de diarrhée. Vendredi après le déjeuner, Mallet m'a déposé au Bon Marché. Cinq minutes après, je n'ai eu que le temps de courir au chalet de nécessité qui se trouve dans le square. Je suis de plus en plus, à l'instar de Voltaire, un « chie en pot la perruque », moins cette dernière. Voilà pas loin de dix ans que cela dure. J'ai consulté cinq médecins, y compris le Docteur Bercovici. Aucun résultat. L'étonnant, c'est que cela ne m'atteint en rien dans mes forces.

Il est sûr qu'une diarrhée de dix ans eût impressionné Voltaire, lui l'éternel constipé, expert en casse

et en manne, à qui le grand Tronchin finit par prescrire une mixture spécifique : « Je prends depuis dix ans votre marmelade quatre fois par semaine », lui écrit Voltaire un jour d'effet tardif – non sans se plaindre, à l'opposé de Léautaud, de se sentir, après la chaise percée, « un corps de coton ».

Toutes choses égales, et sans invoquer Ézéchiël ni la légende noire de l'agonie, il faut convenir que la rareté de la référence amuse et séduit le lecteur de Léautaud, lui-même grand amateur de Voltaire. Il n'a pu croiser ce « Chiampot la perruque » que dans une des lettres de l'automne 1750 à d'Argental où Voltaire s'identifie au personnage : « Vous ne savez peut-être pas son histoire. C'était un homme qui quitta Paris parce que les petits garçons couraient après lui. Il alla à Lyon par la diligence, et en descendant, il fut salué par une huée de polissons. *Voilà à peu près mon cas* » – fallait-il quitter Paris pour se retrouver à Berlin, à peine arrivé, harcelé comme devant ? Léautaud se saisit du sobriquet, le fait nom commun et mot bas, l'applique au cacochyme auteur et à lui-même, envoie promener la perruque – et l'anecdote scabreuse en devient « littéraire », miracle de l'innutrition bien assimilée.

C'est l'occasion de noter qu'on n'a jamais rien su de Chiampot la perruque, de l'« homme » ni de son « histoire », à part les mots et malheurs que lui prêta Voltaire par occasions. On est tenté d'y voir un Guignol de pure invention, sorti des coulisses au gré des besoins. La dernière fois, c'est Jean-Jacques qu'il voit en Chiampot, comme nous l'apprend une lettre à Vernes sur les prétendues persécutions anglaises de 1766 : « Quant à Jean-Jacques, il suffit de vous dire qu'il y avait autrefois à Paris un pauvre homme nommé Chiampot la perruque qui se plaignait que la cour et la ville étaient liguées contre lui. » Comment peut-on être Chiampot, et tout à la fois Voltaire et Rousseau ?

*

Le 7 octobre 1722, Voltaire relate à la marquise de Bernières ses impressions d'un voyage en Hollande – une sorte de « lettre hollandaise » annonçant de loin les « lettres anglaises », et « philosophique » avant elles par le regard et le jugement :

Il n'y a rien de plus agréable que La Haye quand le soleil daigne s'y montrer. On ne voit ici que des prairies, des canaux, et des arbres verts ; c'est un paradis terrestre depuis La Haye à Amsterdam ; j'ai vu avec respect cette ville qui est le magasin de l'univers. Il y avait plus de mille vaisseaux dans le port. De cinq cent mille hommes qui habitent Amsterdam, il n'y en a pas un d'oisif, pas un pauvre, pas un petit-maître, pas un homme insolent. Nous rencontrâmes le Pensionnaire à pied sans laquais au milieu de la populace. On ne voit là personne qui ait de la cour à faire, on ne se met point en haie pour voir passer un prince, on ne connaît que le travail et la modestie.

Il a aussi vu et surtout entendu « des ministres calvinistes, des arminiens, des sociniens, des rabbins, des anabaptistes, qui parlent tous à merveille *et qui en vérité ont tous raison* » : c'est déjà le « et tous sont contents » des futures *Lettres philosophiques*. Il voyage à son aise en compagnie de Mme de Rupelmonde, jeune et jolie veuve, dont sa lettre ne dira mot : elle est sans doute sa maîtresse, alors qu'il est encore lié avec la marquise de Bernières.

*

Le 10 octobre 1772 partit de Mannheim l'un des plus étonnants hommages que Voltaire ait jamais reçus d'un confrère, un exemplaire de sa *Henriade* traduite en latin, texte original et version en regard, avec des titres imprimés en noir et rouge, à l'ancienne : *Voltarii Henriadis editio nova, latinis versibus et gallicis*. On n'a trace ni de la lettre d'hommage (attestée par un catalogue de vente), ni de la réponse de Voltaire, ni de l'exemplaire d'envoi, probablement dédicacé, qu'on n'a pas retrouvé dans la bibliothèque patriarcale. Après une carrière assez obscure de littérateur et de journaliste, Caux de Cappeval, le traducteur, vivait à Mannheim au service de l'Électeur Palatin Charles-Théodore, lui-même admirateur et ami de Voltaire – Collini, l'ancien secrétaire de Voltaire, devenu conseiller privé puis historiographe du prince Électeur, a connu Caux de Cappeval. Il faut admirer chez ce latiniste la constance des passionnés : son premier essai de traduction de *La Henriade*, de quatre-vingts vers, avait eu les honneurs du *Mercur de France* en 1746... Quant à savoir ce qu'a pu représenter, à ce moment de sa vie, pour l'auteur

de *La Henriade* et pour l'avenir posthume de son œuvre, cette improbable prouesse philologique, même réussie comme il semble, on ne sait qu'en dire en l'état. *La Henriade* avait été traduite dans plusieurs langues modernes, en anglais dès 1732, en néerlandais quelques années plus tard, en italien, deux chants d'abord, puis intégralement vers 1750, en allemand enfin pour les cinq premiers chants en 1761. Que pouvait apporter au poème et au poète une *editio nova* dans la langue de Virgile ? Sans doute la preuve matérielle, devant la postérité, que Voltaire allait rejoindre l'auteur de l'*Énéide* : ce viatique pour les Champs-Élysées vaudrait bien un jour au digne traducteur une éphéméride.

*

C'est le 30 octobre 1732 que Voltaire franchit le pas décisif vers Newton et le système de l'attraction, en adressant à Maupertuis, la référence en la matière, quoique encore minoritaire au sein de l'Académie des sciences, une consultation de tour autodidacte, un « petit mémoire » des conditions et arguments de son éventuelle adhésion, schéma de physique des forces à l'appui : « Si on ne peut pas me faire voir que la lune en tombant de B en D ne décrirait que quinze pieds, je ne dois certainement pas admettre le système de M. Newton. » Il écrit de Fontainebleau, occupé et disponible à la fois, « étant à la cour sans être courtisan, et lisant des livres de philosophie sans être philosophe » – travaillant aussi, ce qu'il ne dit pas encore, à des *Lettres philosophiques* qui le feront autrement *philosophe* : « J'attends votre réponse, pour savoir si je dois croire ou non à l'attraction ». Il est exceptionnel de pouvoir dater dans la vie de Voltaire une *conversion*, car c'en fut une, professée le 3 novembre après une réponse qui lui apportait d'un coup deux démonstrations convaincantes : « Vous avez éclairci mes doutes avec la netteté la plus lumineuse. Me voici newtonien de votre façon. Je suis prosélyte et fais ma profession de foi entre vos mains. À la manière dont vous écrivez, je ne doute pas que votre livre ne vous fasse bien des disciples. » Prosélyte, mais non prophète : le *Discours sur les différentes figures des astres* de Maupertuis, traité newtonien de haut vol, n'aura d'abord que deux cents lecteurs, tandis que l'exposé brillant et sommaire des lettres XIV à XVII des *Lettres philosophiques* ralliera à Newton, non sans effet de mode et de modernité, un public plus ouvert, profane et curieux. Rousseau a raconté dans ses *Confessions* comment il prit, en les lisant, un goût de l'étude qui ne devait plus le quitter.

*

« Mon *voltairisme* est incurable... ». Un mal sans fin, sans retour, qui s'aggrave lui-même, et dont Voltaire serait la cause, l'origine profonde et secrète – c'est aussi l'un des emplois atypiques, ici pseudo-médical, de l'ancien dérivé en *-isme*, avant le *voltairianisme* du XIX^e siècle. S'il est vrai que l'aveu soulage, on y supposera quelque soulagement. Mais on trouvera sûrement plus sensible le vif et malin plaisir de cette lettre du 30 octobre 1772 où le virtuose Huber, maître et magicien de la figure et des traits de Voltaire, découpés, dessinés ou peints, entreprenait une bonne fois d'expliquer à son modèle cet attachement singulier, presque exclusif à son image. Il s'était résigné à lui déplaire pour suivre la pente de ses goûts et de ses talents, lesquels procuraient à d'autres aussi des plaisirs délectables. Car le patriarche ne mesurait décidément pas toute l'étendue du mal, la propagation contagieuse de ce *voltairisme* ambiant : « L'empressement du public, votre âme damnée, pour tout ce qui vous représente, bien ou mal, me force à vous désobliger sans cesse. J'entretiens son idolâtrie par mes images... » Quant au reproche de forcer le trait, de le caricaturer, de tourner en plaisanterie les scènes familières observées à Ferney – à preuve la *Voltairiade*, en cours d'exécution –, le coupable y répond par cette pointe d'impertinence bien rodée : « Je vous ai dit cent fois que je savais précisément la dose de ridicule qu'il faut à votre gloire. » Resterait le risque d'une vraie fâcherie, vite expédié en fin de lettre : « Mais, Monsieur, êtes-vous le seul être grave qu'on ait osé peindre sans son aveu ? On a fait de tout temps des caricatures de l'Être suprême... » La réponse du moqué va bien au-delà de l'indulgence. Huber s'y verra prié de ne pas trop s'attarder à Paris, pour ne pas manquer la dernière scène : « Je vous attends à ma mort pour rire ensemble : ce monde-ci doit faire rire, soit qu'on y demeure, soit qu'on le quitte. »

Novembre

C'est au Salon de 1812, ouvert le 1^{er} novembre, que fut présenté le dernier *Voltaire* de Houdon : la statue en pied commandée en 1806 par Napoléon pour orner le mausolée du grand homme au Panthéon. Le recenseur et auteur de la brochure officielle du Salon en salue l'art et la ressemblance, en regrettant seulement « la maigreur du corps », trop sensible à son goût, « même sous une ample draperie » : « Cette statue paraît un peu longue ». Elle allait subir naturellement les mêmes aléas que le sarcophage du mécréant, lequel fut au gré des régimes, on s'en souvient, remis en 1814 dans un souterrain de l'église rendue au culte, puis relégué sous le porche en 1821, avant d'être rétabli en 1830 dans le caveau d'origine – mais sans le Houdon ! En 1821, le procès-verbal du « transfèrement » du sarcophage mentionne la présence de cette « statue en marbre blanc placée en face dans une niche ». C'est peu après qu'on en perd la trace. Auteur en 1855 d'une étude sur la vie et les ouvrages de Houdon, Anatole de Montaiglon dut la décrire sans l'avoir vue. Il s'en émeut encore en 1865, après dix autres années de vaine recherche, dans une question au célèbre *Intermédiaire des chercheurs et curieux* : « Qu'est devenue cette statue de marbre, plus grande certainement que nature ? » Après les vilaines rumeurs de tombeau violé, d'ossements dispersés, de cercueil vide, le pire est à craindre pour un *voltairien* : « En a-t-on fait des cuvettes ou des bénitiers ? » On ignore de quelle cache salutaire et par quelles mains discrètes le grand Houdon de 1812 ressortit enfin au jour, vers 1880 : il veille à nouveau, dans la crypte du Panthéon, sur le tombeau de Voltaire.

*

« Commune de Paris. – Le 4 novembre, Charles Villette, député à la Convention nationale, assisté de témoins, a présenté à la municipalité un garçon né la veille de son légitime mariage avec la citoyenne Valicourt [*sic* pour Varicourt]. Il l'a nommé *Voltaire Villette*. » Le *Moniteur* du 7 novembre 1792 complétait l'annonce par ce commentaire de pur style an I : « Le patron choisi par Charles Villette a fait des miracles plus certains, et surtout plus utiles à l'humanité, que les Dominique, les Thomas d'Aquin et tant d'autres inscrits au martyrologe. » Mais les temps changent, les régimes tournent, et treize ans plus tard, ce patronage devenu encombrant sera révoqué par jugement et rectifié sur l'acte, dûment remplacé par le prénom paternel, *Charles*. C'est ce fils Villette qui, royaliste et même ultra sous la Restauration, puis resté légitimiste jusqu'à sa mort sous le Second Empire, prétendra léguer en 1859 au prince Henri, comte de Chambord, héritier putatif du trône de France, la totalité de ses biens, parmi lesquels... le cœur de Voltaire : prélevé à l'autopsie, placé dans un reliquaire de vermeil, conservé par Villette père, exposé à Ferney dans la « chambre du cœur », honoré une dernière fois lors de la panthéonisation de 1791, ce n'était plus qu'un legs banal. La justice saisie y mit bon ordre, le testament fut cassé, puis longuement contesté entre ayants-droit, et soumis enfin au décret du 30 mars 1791 qui avait institué propriété d'État la dépouille du grand homme. Et c'est ainsi que le 16 décembre 1864, contre les intentions du ci-devant Voltaire Villette, le cœur de Voltaire rejoignit à la Bibliothèque impériale, aujourd'hui nationale, le modèle en plâtre du monumental *Voltaire assis* de Houdon, où il se trouve toujours, scellé dans le socle de marbre.

*

Le 23 novembre 1772 mourut Nicolas-Claude Thieriot, l'un des plus vieux amis de Voltaire, rencontré dès 1713 chez M^e Alain, notaire à Paris, lequel n'eut pas lieu d'être content de ces deux jeunes clercs. Arouet père avait placé son fils auprès de ce confrère pour le débarbouiller des Muses : peine perdue, la suite le prouverait amplement. Quant à Thieriot, il ne vit jamais rien de plus important à faire dans la vie que d'apprendre et de savoir par cœur tous les vers de Voltaire, jusqu'aux impromptus de confetti, pour pouvoir les réciter de salon en salon – ce qui lui valut le surnom de *Thieriot-Trompette*. En 1762, à son voyage à Ferney, Thieriot apportait ses *voltairiana* : il s'y trouva plus de vers de Voltaire qu'aucun éditeur n'en avait imprimés – dont certains inavouables et qui sont perdus. Paresseux, parasite et faible

caractère, mais faufile partout, mondain accompli, patronné et pensionné par gens d'influence, Thieriot resta jusqu'à la fin l'un des « fureteurs » de Voltaire, un de ses relais les plus utiles et les plus sûrs à Paris. Il avait également été le correspondant littéraire attitré de Frédéric II, dans les années 30-40, puis de nouveau à partir de 1766. Dans sa lettre à Frédéric du 22 décembre 1772, Voltaire a imaginé l'arrivée de Thieriot aux Champs-Élysées et sa frustration de s'y retrouver, vieil échetier prolix, à sec :

C'en est fait, mon rôle est rempli,
Je n'écrirai plus de nouvelles.
Le pays du fleuve d'oubli
N'est pas pays de bagatelles...

Décembre

Le 1^{er} décembre 1792, on reprit au Théâtre de la République *La Mort de César*, tragédie en trois actes de Voltaire, mais avec un dénouement totalement nouveau, conforme aux temps : plus question de pleurer César, de le venger, de laisser Antoine reprendre et confisquer le pouvoir à un peuple « inconstant et facile ». La révision du troisième acte avait été effectuée par le citoyen Gohier, ministre de la Justice. On y apprend à la fin l'arrestation d'Antoine, et quand le fond du théâtre s'ouvre, c'est pour laisser voir, non le corps ensanglanté du tyran, mais « la statue de la Liberté entourée d'un cercle de peuple » ; Cassius alors reparait : « Républicains, voilà votre divinité : / C'est le dieu de Brutus, le mien, la Liberté », et Brutus lui-même adresse une dernière prière à la Liberté pour que Rome, payant le prix du sang, demeure libre à jamais, tandis que les Romains, en vrais citoyens, dans l'esprit de Valmy et des sections, rivalisent de formules héroïques : « Vivre libre ou mourir » / « Mourir pour son pays, c'est se rendre immortel » / « Vive la liberté, vive la République ».

Sans entrer dans la discussion des mérites comparés de la pièce originale et de sa réfection, ni surtout dans l'examen des choix et visées de l'adaptation, sujets éminemment sensibles, le rédacteur anonyme de la *Chronique de Paris* du jour s'est cru obligé de noter les divisions du public, en s'efforçant encore de les dépasser, jusque dans le déni d'évidence :

Au moment où Cassius a paru, après le meurtre de César, en disant : *Vive la liberté ! Ma main brise vos fers*, la salle a retenti d'applaudissements, et ce vers a été redemandé.

Quelques personnes ont paru craindre l'effet de ces applaudissements donnés au meurtre de César ; mais elles n'ont donc pas senti que cette pièce, qui rend d'une manière si sublime les grands événements de cette époque de l'histoire romaine, n'a aucun rapport direct avec notre situation. Les Romains voulaient vivre en république ; César usurpa l'empire ; les patriotes durent l'immoler. Notre constitution est monarchique : nous aimons la monarchie, parce que nous aimons notre constitution ; nous aimons notre roi, parce qu'il est juste, bon, et qu'il est citoyen.

Ce ne sont donc pas ces sorties vives contre les rois qu'on applaudit dans la mort de César, comme les aristocrates voudraient le faire croire, c'est cet amour saint et confiant de la liberté qui anime Brutus, Cassius et Cimber ; c'est cette volonté forte du bien de leur pays, cette abnégation de tout autre intérêt, de tout autre sentiment, cette austérité stoïque, cet amour des lois qui les transportent : ce sont ces vrais modèles que l'on admire, ce sont leurs vertus qu'il nous faut imiter en les appliquant à nos lois, à nos mœurs et à nos principes.

À cette même date pourtant, le sort d'un autre roi se joue déjà dans l'ombre : le surlendemain, la Convention va décider de juger Louis XVI, et moins de deux mois plus tard, une majorité de ses membres condamneront à mort Louis Capet – pénétrés par « cette volonté forte du bien de leur pays, cette abnégation de tout autre intérêt, de tout autre sentiment, cette austérité stoïque, cet amour des lois qui les transportent ».

Contributeurs

Karine BÉNAC-GIROUX, maître de conférences HDR, Université des Antilles-Guyane, Martinique

Roger BERGERET, des Amis du vieux Saint-Claude, historien et chercheur comtois

Andrew BROWN, directeur, Centre international d'étude du XVIII^e siècle, Ferney-Voltaire, secrétaire de la Société Voltaire

Thierry CAMOUS, professeur agrégé d'histoire, chercheur associé au CNRS

Jean-Daniel CANDAU, chargé de recherches, Bibliothèque de Genève

Sébastien CHARLES, professeur titulaire de philosophie, Université de Sherbrooke

Laurence DAUBERCIES, doctorante en langues et lettres, Université de Liège

Pierre DUMESNIL, maître de conférences, Telecom & Management SudParis

Béatrice FERRIER, maître de conférences, Université d'Artois, Arras

Marie FONTAINE, professeure agrégée de lettres classiques, Lycée R. Poincaré, Bar-le-Duc, doctorante à l'Université de Rouen

Stéphanie GÉHANNE GAVOTY, maître de conférences, Université Paris-Sorbonne

Gérard GENGEMBRE, professeur émérite de littérature française, Université de Caen

Linda GIL, Université Paris-Sorbonne, Università Roma Tre

Gianluigi GOGGI, professeur de littérature française, Università di Pisa

Felicia GOTTMANN, docteur en littérature française, chercheur au sein du projet « Europe's Asian centuries: trading Eurasia 1600-1800 », University of Warwick

Véronique HEUTE, professeure certifiée de lettres modernes, Collège César-Lemaître, Vernon

Ulla KÖLVING, directeur de recherches, Centre international d'étude du XVIII^e siècle, Ferney-Voltaire, rédacteur des *Cahiers Voltaire*

Stéphane LAMOTTE, enseignant au Lycée Albert I^{er}, Monaco

Édouard M. LANGILLE, professeur de français, St Francis Xavier University, Antigonish

Pierre LEUFFLEN, voltairien, chercheur, Nîmes et Paris

Mélanie LOPEZ, docteure en droit public, chargée de cours à l'Université d'Artois, Arras

-
- André MAGNAN, professeur émérite, Université Paris Ouest Nanterre La Défense, président d'honneur de la Société Voltaire
- Florence MAGNOT-OGILVY, maître de conférences, Université Paul-Valéry Montpellier 3, IRCL, IUF
- Jean-Michel MALDAMÉ, dominicain, professeur émérite à l'Institut catholique de Toulouse, membre de l'Académie pontificale des sciences
- Benoît MELANÇON, professeur de littérature française, Université de Montréal
- Julien MÉTAIS, enseignant en philosophie
- Jean-Noël PASCAL, professeur de littérature française, Université de Toulouse-Le Mirail, vice-président de la Société Voltaire
- Gillian PINK, research editor, Voltaire Foundation, doctorante, University of Oxford
- Benjamin PINTIAUX, École de danse de l'Opéra de Paris, Université Paris-Sorbonne
- Martial POIRSON, professeur de littérature française et arts du spectacle, Université Stendhal-Grenoble III et UMR LIRE-CNRS
- Stéphane PUJOL, maître de conférences, Université Paris Ouest Nanterre La Défense, Collège international de philosophie
- Paolo QUINTILI, professeur d'histoire de la philosophie, Università di Roma et Collège international de philosophie, Paris
- Philippe ROCHER, bibliothécaire d'État, CERHIO-Le Mans
- Alain SAGER, philosophe, Nogent-sur-Oise
- Alain SANDRIER, maître de conférences, Université Paris Ouest Nanterre La Défense
- Charlotte SIMONIN, Lycée Poincaré, Nancy
- Geneviève SION-CHARVET, docteure en histoire et en sciences des religions, chercheuse associée au Centre de Recherches et d'études Histoire et Société à l'Université d'Artois
- David SMITH, professeur émérite, University of Toronto
- Anne SOPRANI, écrivain et éditrice
- Kees van STRIEN, ancien professeur d'anglais au Vietland College, Leyde
- WILLEM, dessinateur de presse

Table des matières

ÉTUDES ET TEXTES

Andrew Brown, « Minerve dictait et j'écrivais » : les archives Du Châtelet retrouvées	7
Andrew Brown et Pierre Leufflen, Voltaire et Émilie Du Châtelet dans la rue Traversière (II)	27
Karine Bénac-Giroux, Les vacillements du sujet dans les réécritures d' <i>Œdipe</i> , de Corneille à La Motte	47
David Smith, Du nouveau sur Voltaire	59
Stéphanie Géhanne Gavoty, Radiographie d'une protestation : Voltaire dans son cabinet de travail d'après la lettre « Sur les prétendues <i>Lettres de Clément XIV</i> »	67
Kees van Strien, Gerard Roos (1730-1812), traducteur et champion de Voltaire	85
Stéphane Pujol, Avant-propos. Voltaire et le scepticisme	101
Stéphane Pujol, Voltaire et la question du scepticisme	104
Sébastien Charles, Entre pyrrhonisme, académisme et dogmatisme : le « scepticisme » de Voltaire	125
Édouard Langille, <i>Candide</i> : « pulp fiction »	149

DÉBATS

Pour une archive des génocides (IV). Coordonné par Pierre Dumesnil, Stéphane Pujol et André Magnan. Thierry Camous, Le philosophe, la Raison et la conspiration des émotions (159) ; Jean-Michel Maldamé, À propos d'un texte de Voltaire. Quelle origine du mal ? (160) ; Julien Métais, L'homme à l'assaut du temps (163) ; Paolo Quintili, Se dire encore voltairiens ?... Le Souverain Mal et sa banalité (166)	157
Voltaire à l'école (III). Coordonné par Alain Sandrier et Béatrice Ferrier. Geneviève Sion- Charvet, Voltaire et le fait religieux au « Bac pro » (169) ; Alain Sager, De l'athée au citoyen : pour un enseignement voltairien du fait religieux dans l'école républicaine (176) ; Véronique Heute, La découverte du fait religieux dans <i>Le Monde comme il va</i> (1748) (180) ; Philippe Rocher, Voltaire et les jésuites (1860-1995) (182) ; Mélanie Lopez, Entre religion, faits religieux et éducation à la citoyenneté : quelle place pour Voltaire dans l'enseignement secondaire en Espagne ? (187)	168

ENQUÊTES

Sur la réception de <i>Candide</i> (X). Coordonnée par André Magnan. Contributions de Marie Fontaine, Stéphanie Géhanne Gavoty, Linda Gil, Benoît Melançon et Charlotte Jeanne Simonin	193
Sur les voltairiens et les anti-voltairiens (XI). Coordonnée par Gérard Gengembre. Contribution de Benoît Melançon	217

ACTUALITÉS

Éphémérides pour 2012 (Roger Bergeret, Laurence Daubercies, Pierre Leufflen, André Magnan et Anne Soprani)	223
Relectures (Jean-Noël Pascal, Quand Voltaire écrivait, de Lyon, à Beuchot...)	250
Manuscrits en vente en 2011 (Jean-Daniel Candaux)	258
Bibliographie voltairienne 2011 (Ulla Kölving)	264
Thèses (Felicia Gottmann, Stéphane Lamotte, Gillian Pink. Section coordonnée par Stéphanie Géhanne Gavoty)	276
Comptes rendus (Gianluigi Goggi, Ulla Kölving, Florence Magnot-Ogilvy, Benjamin Pintiaux, Martial Poirson, Alain Sager, Alain Sandrier. Section coordonnée par Alain Sandrier)	280
Contributeurs	295

CAHIERS VOLTAIRE

Les *Cahiers Voltaire*, revue annuelle de la Société Voltaire,
sont publiés par le Centre international d'étude du XVIII^e siècle

Rédacteur Ulla KÖLVING

Comité de rédaction François BESSIRE, Andrew BROWN, Roland DESNÉ, Ulla KÖLVING,
André MAGNAN, Jean-Noël PASCAL, Alain SAGER, Alain SANDRIER

SOCIÉTÉ VOLTAIRE

Conseil d'administration

Président François BESSIRE *Président d'honneur* André MAGNAN

Vice-présidents Roland DESNÉ, Jean-Noël PASCAL *Secrétaire* Andrew BROWN

Rédacteur des Cahiers Voltaire Ulla KÖLVING *Responsable du Bulletin* Françoise TILKIN

Membres Jean-Daniel CANDAU, Béatrice FERRIER, Stéphanie GÉHANNE GAVOTY,
Pierre LEUFFLEN, Stéphane PUJOL, Martial POIRSON,
Stéphane PUJOL, Jürgen SIESS, Dominique VARRY

Correspondants

Allemagne Ute van RUNSET, Richardstr. 68, D-40231 Düsseldorf

Belgique Françoise TILKIN, Département de langues et de littératures romanes,
3 place Cockerill, B-4000 Liège (f.tilkin@ulg.ac.be)

Canada David SMITH, 9 Deer Park Crescent #1104, Toronto,
Ontario M4V 2C4, Canada (dwsmith@chass.utoronto.ca)

Grande-Bretagne Richard E. A. WALLER, Department of French, University of Liverpool,
P. O. Box 147, Liverpool L69 3BX, G. B. (reawall@liv.ac.uk)

Grèce Anna TABAKI, Département d'études théâtrales, Centre de recherches néohelléniques,
48 avenue Vas. Constantinou, 11635 Athènes, Grèce (antabaki@eie.gr)

Italie Lorenzo BIANCHI, Via Cesare da Sesto 18, I-20123 Milano (lbianchi@unior.it)

Suède Sigun DAFGÅRD, Hornsgatan 72, S-11821 Stockholm (s.dafgard@glocalnet.net)

Tunisie Halima OUANADA, Bloc 58, app. 1002, Village méditerranéen, 2018 Rades, Tunisie
(h_ouanada@yahoo.fr)

New York Jean-Pierre BUGADA, Rue de la Loi 155, B1040 Bruxelles (bugada@unric.org)

Adh rez   la Soci t  Voltaire

 societe-voltaire.org